

Consultation de la population sur le thème de l'implantation des gares TGV et sur les transports

M. LE MAIRE, Rapporteur : La question des gares TGV et des déplacements suscite une attention particulière de la population. Plus largement, les transports constituent à la fois un élément important de la qualité de la vie dans une ville et un facteur déterminant du rayonnement d'une capitale régionale. C'est pourquoi les Bisontins y portent un très fort intérêt.

Dans le souci d'être à l'écoute des préoccupations quotidiennes de la population et de renforcer la démocratie participative, une consultation des Bisontins sera organisée afin de leur permettre de s'exprimer sur la question des gares TGV, des transports et des divers modes de déplacement. Outre la question sur l'implantation des gares TGV, les questions posées porteront sur des sujets variés (stationnement, bus, vélos, etc.) concernant la ville.

Les modalités de cette consultation seront les suivantes :

- sur la base des listes électorales, la Ville enverra un questionnaire aux électeurs bisontins. Afin de permettre à la population d'exprimer son opinion sur la base d'une réflexion sérieuse, un document d'information y sera joint. Ce document fera une place aux différents points de vue,
- les réponses à ce questionnaire seront renvoyées dans une enveloppe double pré-identifiée et pré-affranchie. La première enveloppe permettra l'identification des votants et donnera toute sa légitimité à la consultation. La seconde enveloppe, contenant le bulletin de vote, garantira l'anonymat des personnes,
- la consultation aura lieu courant octobre selon des modalités à déterminer.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de décider la réalisation de cette consultation dans les conditions évoquées ci-dessus,
- d'autoriser M. le Maire à conduire cette consultation de la population,
- d'autoriser M. le Maire à inscrire un crédit de 350 KF (53,36 K€) correspondant au coût de la consultation au chapitre 92.023/6042.01404.20100, prélevé sur le chapitre 938 (dépenses imprévues) de l'exercice courant.

«M. LE MAIRE : Lors de la campagne municipale, nous avons dit que nous allions mettre en place un référendum sur ce sujet sensible, c'est un point qui avait été tout à fait acté. Vous savez que je ne suis pas homme à renier mes engagements ni mes promesses, donc nous avons logiquement réfléchi à la mise en place d'une consultation sur le devenir de la gare Viotte et le devenir de la gare d'Auxon. Il se trouve qu'il y a eu dans la région de Chamonix, à Chamonix même un référendum sur un sujet qui, à mon sens, était d'ailleurs différent concernant le tunnel sous le Mont Blanc, je ne reviens pas dessus, tout le monde est parfaitement au courant des résultats. Donc sans renier mon engagement, je vais vous redire ce que je dis déjà depuis deux jours, c'est que je suis un parlementaire, je participe à l'élaboration des lois et je ne suppose même pas que je pourrais lancer un référendum alors que je sais aujourd'hui que c'est illégal, et j'avoue humblement que je ne le savais pas et mes amis Verts non plus lorsque nous avons effectivement signé cet accord. Je crois qu'il faut dire les choses telles qu'elles sont. Aujourd'hui on sait, parce que ça s'est passé comme cela à Chamonix, que ce référendum est illégal, alors que l'on m'accuse de revenir sur mes engagements ou que l'on me traite de nom d'oiseau comme j'ai vu sur un certain nombre de tracts, peu m'importe. Je veux respecter la légalité parce que si dans ce pays les parlementaires, les députés, ceux qui font les lois ne respectent pas la légalité, où va-t-on ? Donc effectivement, je vous propose d'engager auprès des Bisontins une consultation.

D'autre part, dans le cadre du programme que nous avons développé devant les Bisontines et les Bisontins, nous avons insisté sur la nécessité de développer la vie démocratique, la participation des citoyennes et des citoyens. Il y a même une Adjointe, Françoise PRESSE, qui est chargée de cela. J'ajoute, concernant le référendum, que M. le Préfet me l'a dit et il me l'a même écrit d'une façon très claire -Mme LEPAGE aussi me l'a dit d'une façon très claire- que si je posais une question avec un aspect référendaire, il me déférerait immédiatement au Tribunal Administratif. Vous auriez pu me dire que ça faisait une fois de plus mais enfin je n'éprouve pas un plaisir particulier à aller au Tribunal Administratif, donc j'ai pensé qu'il n'était pas bon d'aller dans cette direction d'autant plus qu'il peut y avoir éventuellement, même si ce n'est pas certain, des demandes de référés et que l'on peut sous certaines conditions, si le Préfet le demande, saisir les documents, c'est-à-dire que nous aurions envoyé pour 300 000 F ou 350 000 F de documents sur Besançon qui auraient été saisis et la consultation n'aurait pas pu avoir lieu. Je ne dis pas que le Préfet serait allé jusque là mais ce que je veux vous faire comprendre, c'est que je veux respecter la loi. Je ne conçois pas les choses différemment. Alors vous pouvez dire ce que vous voulez, qu'on va noyer le poisson, je sais que l'opposition ne va pas être d'accord avec moi, c'est son rôle de ne pas l'être, je sais qu'il y aura même au niveau de ma majorité un certain nombre de remarques par rapport à cela mais je ne suis pas étonné puisque depuis le début nous savions que nous n'étions pas d'accord sur ce point. Cela ne nous empêchera pas de continuer à bien travailler ensemble, que les membres de l'opposition se rassurent !

Une consultation coûte cher et j'ai pensé que nous pouvions, dans le cadre de la démocratie participative dont on entend beaucoup parler tant à gauche qu'à droite, que l'on pouvait élargir le champ de cette consultation pour poser un certain nombre de questions qui s'organiseraient autour de trois thèmes : le TGV, le partage de l'espace entre les différents modes de transport et l'évolution des transports publics en ville parce que s'il m'intéresse de connaître l'avis des Bisontins par rapport à la gare, il m'est aussi important de savoir ce que pensent les habitants de cette ville, ceux qui nous ont élus, de la place du vélo, de la place des bus au centre-ville, de la place réservée aux piétons, tout cela nous intéresse au plus haut point. Donc nous allons profiter de cette occasion pour mettre en place une véritable consultation qui ne sera pas une consultation «bidon». Si certains d'entre vous se hasardent à dire que poser les questions suivantes : accepteriez-vous de limiter les espaces réservés pour les automobiles afin de favoriser les transports collectifs, êtes-vous favorable ou non à une extension importante des espaces piétonniers, sauriez-vous utiliser votre vélo plutôt que votre voiture si un réseau de pistes cyclables est mis en place, êtes-vous favorable à une limitation -il y a eu de grands débats dans les médias l'année dernière- du nombre de passages des bus au coeur de la ville, rue de la République, rue des Granges, Grande Rue, si c'est bidon, ils assumeront devant les Bisontines et les Bisontins. Pour nous élus, qui avons la responsabilité de gérer cette ville, il est intéressant de savoir ce que les habitants souhaitent. Les autres questions : êtes-vous favorable au remplacement des bus par les tramways circulant sur les axes prioritaires, acceptez-vous de faire du co-voiturage, tout ça ce ne sont pas des questions bidons.

Cette consultation, on avait possibilité de la faire avec des urnes, ça allait mobiliser beaucoup de monde, beaucoup de personnel municipal et je ne suis pas sûr qu'il y aurait eu forcément, à mon avis, une grande participation. Il y a un moyen qui existe, un moyen simple que chacun ici connaît, que chacun utilise, qui est incontestable, c'est les enveloppes T, ce qui veut dire que nous allons donc faire les choses de la façon suivante : toutes les Bisontines et les Bisontins vont recevoir des documents sur la base des listes électorales, c'est donc incontestable. Un Bisontin me disait tout à l'heure «je paie des impôts à Besançon et je ne suis pas inscrit sur les listes électorales». Je lui ai dit que quand on paie des impôts, il faut participer à la vie de la cité. Si on vit à Besançon et qu'on vote la campagne, on ne pourra pas voter aujourd'hui. Certains ont dit qu'on aurait pu étendre au niveau de l'Agglomération. Ce n'aurait pas été une idée totalement ridicule sauf qu'il y a, vous le savez, la nécessité de faire cela rapidement. Il y aura des élections législatives et il est possible qu'un certain nombre de personnes ici et pas uniquement moi, soient candidats, je pense même qu'il y en aura, donc nous risquons de nous retrouver dans un problème

de financement des campagnes politiques. Vous comprenez que je ne veux pas prendre ce risque, donc il faut que tout soit terminé avant maximum le 15 novembre. Les Bisontines et les Bisontins vont donc recevoir une enveloppe de ce type, il y aura dessus une étiquette informatique tirée d'un fichier électoral incontestable. Dans cette enveloppe figureront plusieurs choses, tout d'abord un document de type A3 totalement neutre signé par la Municipalité puisqu'aucun nom n'apparaîtra, pas plus celui du Maire que ceux des partis politiques, sur la première page duquel apparaîtra pourquoi nous faisons ce référendum, sur la deuxième page divisée en trois, scénario A pour la gare, scénario B, la parole à l'opposition car j'ai souhaité effectivement même si ce n'était pas une nécessité puisqu'au Département il y a eu une consultation de ce type, l'opposition n'était pas invitée à s'exprimer, j'ai souhaité parce que je suis un démocrate, que vous puissiez vous exprimer. Je ne sais pas ce que vous en ferez, en tout cas je vous propose officiellement de participer. Pour être sûr qu'ils les aient, je demande à un huissier de remettre ces lettres à Mme BRANGET, à M. LAMBERT et à Mme WEINMAN, présidents des groupes. L'opposition pourra s'exprimer sur la base d'arguments techniques. Je précise publiquement que les textes devront être remis à mon Directeur de Cabinet lundi 10 heures dernier carat puisque nous imprimons cette semaine. La dernière page du A3 est le mode opératoire. Les questions que je viens d'évoquer avec vous seront jointes sur une feuille A4 recto-verso. La première des questions sera : serez-vous plutôt favorable au maintien de la gare Besançon-Viotte comme gare unique et multimodale de TGV, nous expliquerons ce que veut dire multimodale et deuxièmement à la création d'une gare TGV à Auxon, complément de la gare TGV multimodale de Besançon-Viotte ? Il y aura aussi une question : pensez-vous que la réalisation du TGV Rhin-Rhône soit une chance à saisir pour le développement de Besançon ? Ce document sera mis dans l'enveloppe. Ensuite par rapport à cela figurera une deuxième enveloppe, une enveloppe T. Les enveloppes T sont des enveloppes qu'on peut expédier gratuitement, à renvoyer impérativement avant le 6 novembre 2001. A l'arrière, vous aurez la réplique de l'étiquette de la première enveloppe qui nous permettra d'identifier et de vérifier la validité des votes. A l'intérieur de cette enveloppe, vous devrez donc mettre une troisième enveloppe qui, elle, sera anonyme et dans laquelle vous mettrez votre bulletin de vote, c'est-à-dire que votre vote et j'insiste bien là-dessus, sera anonyme puisque lorsque les enveloppes vont revenir il y aura votre nom sur cette enveloppe-là, les enveloppes ensuite seront ouvertes, mises d'une façon anonyme dans une urne et ensuite on dépouillera. Le Maire n'a rien inventé, c'est le système des élections professionnelles, des élections parents d'élèves. J'insiste bien sur le fait que le vote est anonyme parce qu'en renvoyant cette enveloppe avec son nom, des personnes pourraient penser le contraire. Quand ces enveloppes vont arriver à la Mairie de Besançon, elles seront classées par bureau de vote et on validera avec les listes électorales en faisant une croix même si à mon sens ça ne sert à rien car il ne peut y avoir d'erreur puisque ce qui identifie c'est l'étiquette à l'arrière. Je proposerai donc à l'ensemble des Conseillers qu'on évite de cocher mais enfin si vous y tenez on peut le faire. Toutes les enveloppes seront donc reçues et tous les jours, à une heure qu'on déterminera, d'une façon publique on sortira les enveloppes, on les classera par bureau de vote et on cochera sur la liste électorale. Le samedi 10, vous pouvez déjà noter sur votre agenda, vous êtes tous convoqués et je pense que vous serez tous là à 8 heures du matin salle Courbet et salle Minjoz, pour dépouiller. Comme les enveloppes auront été par avant classées par quartier, cela nous permettra de savoir de façon anonyme ce que les habitants de Montrapon, de Clairs-Soleils, du centre-ville pensent des bus au centre-ville, des piétons, des vélos... Ce sera donc une véritable enquête. Certains vont peut-être dire c'est une enquête ménage mais c'est une véritable consultation et je répète que pour moi il est important de savoir ce que pensent les Bisontins parce que je considère que nous avons été élus avant tout pour une chose, peut-être pour nous bagarrer, nous chamailler politiquement mais surtout pour bien gérer la ville.

Voilà donc comment cela va se passer. Tout est très clair, transparent. Je ne suis pas un renégat, je suis simplement quelqu'un qui veut concilier par cette consultation le respect d'un engagement qu'il a pris devant les électeurs, qui est intéressé aussi par le devenir des modes de déplacements à Besançon et qui veut rester dans la loi car je n'accepte pas d'être hors la loi. On peut prendre le risque pour faire avancer le débat peut-être, mais je ne le veux pas pour les raisons que j'ai déjà largement développées.

Mme Françoise PRESSE : En tant qu'Adjointe à la démocratie participative, j'ai en charge les consultations organisées par la Ville. Celle concernant l'implantation des gares TGV et des transports qui vient d'être présentée par le Maire sera en fait la première, c'est pourquoi j'y attache un intérêt particulier et j'espère qu'elle sera suivie d'autres sur les grands projets d'aménagements communaux. Et comme ces questions relèveront des compétences de la commune, cette fois-là nous pourrions les organiser sous forme de référendum.

Pour en revenir au sujet, c'est-à-dire à la question principale des deux scénarios de la gare tels que nous envisageons de les poser, cela ne relève pas effectivement de la compétence communale selon le Code des Collectivités Territoriales et ceci pourrait être jugé illégal par le Tribunal Administratif. Bien que légitime, la question de l'emplacement de la gare TGV de Besançon posée sous forme de référendum ne serait donc pas légale. Aussi depuis le mois d'avril nous cherchons une issue et une formule de consultation qui, sans nous éloigner de l'engagement que la liste de la majorité a pris vis-à-vis de ses électeurs, nous permette de rester dans un cadre qui éviterait un recours. Les Verts, et cette fois-ci je parle au nom des Verts, forts de l'exemple de Chamonix, espéraient convaincre le Maire d'organiser un référendum avec déplacement des électeurs aux urnes car comme à Chamonix il ne risquait aucune poursuite juridique majeure mais cela n'a pas été jugé souhaitable ni par le Maire ni par la Municipalité. Le dispositif technique choisi avec l'aval de la Commission Nationale Informatique et Libertés est finalement celui d'une consultation par correspondance des Bisontins. Bien entendu, nous regrettons ce choix qui enlève la solennité que revêt un référendum mais l'envoi aux électeurs par enveloppes T ainsi que le dépouillement à partir des listes électorales nous garantissent bien les bases démocratiques sur lesquelles cette consultation fonctionnera. C'est sur le principe un homme = une voix.

Nous aurions aussi souhaité associer à ce vote les résidents étrangers. Sur ce problème, il n'existe pas à ce jour de liste qui les recense et s'il en existait une l'Etat n'en autoriserait pas la divulgation. Certains auraient pu même penser que l'usage de fichiers tel que celui des impôts qui sert à percevoir la taxe d'habitation aurait pu être utilisé, là encore c'est l'Etat qui en est propriétaire et non la Ville, l'usage de ce fichier n'étant rétrocedé qu'en échange d'une participation financière de la Ville. Sans liste de référence, la consultation aurait perdu sa légitimité démocratique. Je rappelle par ailleurs qu'un vœu avait été déposé le 12 avril 2001 par le Conseil Municipal sur le vote des résidents étrangers, ceci pour montrer notre détermination d'associer au plus vite tous les résidents dans les grands choix de la cité.

Maintenant quel est le but de cette consultation ? Pour moi et pour nous les questions qui sont posées en plus des deux scénarios sont subsidiaires. La question principale est donc l'implantation des gares TGV et le projet tel qu'il est présenté actuellement dans le document de l'enquête publique préalable à la DUP s'est privé d'une véritable assise démocratique en ne consultant pas les usagers des gares TGV sur la Ville de Besançon. Et c'est à nous Conseil Municipal de favoriser l'implication de chacun sur les grands choix stratégiques de cette ville, aussi nous demandons donc l'avis à chaque électeur inscrit. Cet avis de la population servira à avoir le niveau d'adhésion au projet tel qu'il est présenté actuellement. Il deviendra l'avis officiel des Bisontins. Au vu des résultats, il servira soit à infléchir, soit à conforter les politiques que nous sommes et nous aurons à nous saisir de cet avis. Certains d'entre nous pensent que les choses sont déjà bouclées mais il n'en est rien. Actuellement le dossier de l'enquête publique et l'avis du comité de pilotage sont étudiés par le Conseil d'Etat sur une période qui va se terminer en novembre 2001. Ensuite, la Décision d'Utilité Publique ne serait signée au mieux pour la branche Est du TGV que fin janvier 2002. Enfin, le montage financier n'est toujours pas bouclé, nous n'avons pas l'assurance des crédits européens et nous ne savons pas de quelle façon la Région fera participer les collectivités, Département, grandes villes dont la capitale bisontine à ce financement. Aussi ce soir je dis que tout n'est pas joué concernant les gares et que l'avis des Bisontins est très important.

Mme Martine BULTOT : Beaucoup de paroles ont été et vont être échangées par les uns et les autres avec l'intime conviction que les arguments avancés sont les bons, sont les meilleurs. Le débat est important certes mais pour les élus de la gauche alternative l'enjeu est ailleurs. L'enjeu pour nous c'est la volonté démocratique ou non de tenir ou de ne pas tenir un engagement pris devant les Bisontins mais aussi un engagement entre les composantes de la majorité municipale. L'opposition peut bien se gargariser à loisir et faire des effets de manche, c'est petit mais cela fait partie de la règle du jeu démocratique.

Je ne m'étendrai pas longuement sur les arguments pour expliquer notre opposition pour ou contre la gare d'Auxon, nous en aurons tout le loisir dans la campagne qui va bientôt démarrer. Je me contenterai Monsieur le Maire de vous féliciter de tenir vos engagements dans un contexte pas toujours facile et j'espère que vous aurez à coeur que cette campagne ne dérape pas. La démocratie en sortira grandie car pour la première fois sur un thème important pour le devenir de la capitale régionale, les citoyens seront concertés.

Bien sûr mon groupe aurait souhaité que la consultation concerne aussi les citoyens qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales ou qui n'ont pas le droit de vote ainsi que la périphérie bisontine mais honnêtement dans le contexte, nous n'allons pas « cracher dans la soupe ». Votre majorité sortira aussi renforcée de ce scrutin quels qu'en soient les résultats mais il faut que les persiflages auxquels nous n'avons pas participé ni en parole ni dans la presse cessent.

Ceci dit, la gauche alternative mènera campagne en étroite collaboration avec les Verts et tous ceux et celles qui voudraient se joindre à nous dans ce Conseil ou en dehors du Conseil, campagne sur le thème qu'il faut donner à la capitale régionale une gare où tous les TGV s'arrêteront dans le cadre d'un véritable site multimodal sans rupture de charge. Chaque usager doit pouvoir à l'aller et au retour, trouver sur le site de la Viotte toutes les formes de transport en commun complémentaires du rail pour choisir celui qui lui conviendrait le mieux. C'est donc une différence de taille avec votre projet à deux vitesses, d'un côté 1 350 000 voyageurs TGV prévus à Auxon contre 250 000 à la Viotte. Ce sera difficile d'accréditer que la gare principale ne sera pas déplacée à Auxon avec toutes les difficultés pour y accéder compte tenu des voiries que nous allons d'une manière ou d'une autre saturer, contrairement à l'application de la loi sur l'air qui a servi de base au PDU. Alors que les trains qui ne desservent pas Besançon passent au large, ça ne nous dérange pas et s'il faut choisir de réduire les nuisances, nous préconisons que le fret et les matières dangereuses fassent de même pour que la priorité soit donnée aux voyageurs au centre-ville. Vous voyez donc que pour cette consultation nous ne convergerons pas avec vous Monsieur le Maire et nous défendrons notre point de vue.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas une surprise.

Mme Martine BULTOT : Comme vous le dites, ce n'est pas une surprise puisque nous avons affirmé tout au long des campagnes municipales et des cantonales notre opposition à la gare d'Auxon tout en étant sur votre liste. C'est donc, chers amis de la majorité municipale, l'affirmation d'une position que nous avons prise devant les électeurs les uns et les autres en connaissance de cause. Je dirais à ceux qui fondent de bruyants espoirs sur l'éclatement de la majorité municipale, et ce sera ma conclusion Monsieur le Maire, que nous n'entendons pas la quitter même si sur quelques dossiers l'approche peut être différente.

M. LE MAIRE : Je le sais et je m'en réjouis. Je crois que tout ce que vient de dire Martine BULTOT a été très clair effectivement. Nous l'avons même écrit pendant la campagne, donc on ne peut pas dire que ce sont des propos qui arrivent aujourd'hui, tout cela a été écrit au premier et au second tour.

M. Marcel POCHARD : Monsieur le Maire, vous avez beau essayer d'être convaincant, je crois que nous n'avons pas été pour notre part convaincus par vos propos. Je vous ai vu manier les enveloppes comme un magicien mais je ne suis pas sûr que ça suffise et vous me faites plutôt penser à la Fée Carabosse qui veut transformer une citrouille en carrosse. Je crois qu'il faut faire une constatation et la constatation Monsieur le Maire est claire, elle est nette, elle est simple, la majorité municipale renonce à un référendum sur lequel elle s'était engagée devant la population lors de la campagne électorale pour sortir d'une opposition frontale entre deux de ses composantes dont elle n'est toujours d'ailleurs pas sortie, ce qui prouve bien que c'était une façon d'échapper à la réalité.

Cette renonciation a un nom Monsieur le Maire, c'est un reniement. Je ne dis pas que vous êtes un renégat mais c'est un reniement. Vous nous dites que vous ne saviez pas. Je trouve que c'est quand même franchement un peu court. En tout cas, l'opposition actuelle vous avait averti extrêmement rapidement et je ne peux pas imaginer que sur une affaire comme celle-là vous n'ayez quand même pas ouvert ne serait-ce une seconde le Code qui est plein d'exemples qui montrent que vous étiez à côté de la plaque.

Et puis il y a M. ALAUZET qui probablement est en train d'avaler son chapeau et qui va nous dire : dans le fond ça n'a pas d'importance, ce n'est pas ce qu'on avait voulu dire. En tout cas l'engagement était là et il y a un renoncement. Dommage que vous ne nous ayez pas écoutés à temps et je pense que ce n'est pas bon pour la démocratie.

Deuxième constatation Monsieur le Maire, c'est qu'à défaut de référendum officiel la majorité propose une consultation grandeur nature qui s'apparente dans le fond à certains mécanismes du référendum mais sans les garanties qu'on est en droit d'attendre, notamment quant à la personnalisation du vote. La preuve que vous cherchez à faire un référendum sans le faire, c'est que vous allez utiliser les listes électorales et le personnel municipal. Moi je considère Monsieur le Maire qu'on est dans le cas d'une fraude à la loi. La loi prévoit expressément des référendums, je n'ai pas vu que la loi prévoit un système de consultation qui souhaite revenir au même et je rappelle qu'en droit public on n'est pas dans la solution du droit privé. En droit privé ce qui n'est pas interdit est permis, en droit public ce qui n'est pas permis est interdit, donc si la consultation telle que vous voulez la faire sur la base des listes électorales n'est pas permise c'est qu'elle est totalement interdite. Et nous nous opposerons, en tout cas nous, fermement à votre consultation premièrement parce que c'est une mascarade Monsieur le Maire. Les décisions les plus importantes quoi qu'aient bien voulu essayer de nous dire les représentantes des Verts ont été prises. Ce n'est pas la peine de tromper une nouvelle fois la population en lui disant que les décisions importantes n'ont pas été prises car s'agissant du TGV et de la gare, les décisions ont été prises. Alors derrière cette décision importante, vous avez toute une série de questions qui viennent agrémenter et j'ai entendu quelqu'un les qualifier de subsidiaires -moi je les ai appelées complémentaires- donc ces questions c'est de l'habillage mais dans le fond à quoi cela sert de dépenser 300 000 F pour interroger les Bisontins sur des choix qui ont déjà été faits ? Si on veut accréditer l'idée dans la population que l'on se moque d'elle, eh bien il n'y a qu'à continuer comme cela, poser des questions sur des sujets pour lesquels on a déjà les réponses.

Deuxième raison pour laquelle nous nous y opposerons, c'est qu'en réalité si on écarte cette histoire de l'implantation de la gare, qu'est-ce qu'on trouve dans ce questionnaire ? On trouve des éléments de sondage Monsieur le Maire, c'est-à-dire est-ce que vous êtes favorable au remplacement des bus par des tramways circulant sur un ou plusieurs axes prioritaires ?

M. LE MAIRE : C'est une consultation, oui.

M. Marcel POCHARD : Bien entendu, il peut y avoir une réponse mais il y a une technique quand on veut interroger une population qui est la technique des sondages, là pas besoin de faire des systèmes grandeur nature, même l'INSEE pour les recensements de la population Monsieur le Maire y a renoncé parce que la technique du sondage est beaucoup plus fiable. Soit on prend un système électoral pur et dur, référendum cela a un sens, soit s'il s'agit de savoir ce que pense la population sur quelque chose on a des systèmes qui sont beaucoup moins coûteux et bien plus efficaces. Si vous faites un sondage, vous pourrez savoir ce que pense la population de plus de 60 ans, les moins de 30 ans. Avec votre système, sauf si en plus d'utiliser les listes électorales de façon totalement irrégulière vous vous mettez à demander à quelqu'un d'aller reprendre sur les listes électorales les indications tenant à l'âge, etc. des gens, ce qui serait quand même relativement grossier et j'ajoute que si vous voulez quelque chose de sérieux pour consulter la population, on l'a déjà dit mille fois, vous créez une commission municipale du débat public. C'est comme ça que les choses se font bien aujourd'hui. Quand on a à traiter aujourd'hui le problème du troisième aéroport en région parisienne, on ne va pas faire une consultation, on met en place une commission avec à la tête une personnalité indépendante et on lui demande de travailler avec des moyens modernes, sérieux et de façon durable. Votre affaire là, comment voulez-vous qu'on y croie ? D'ailleurs il a été dit avant le référendum qu'il faudrait un système d'information, d'expression assurant l'information la plus complète possible des citoyens avec des moyens égaux d'expression pour présenter les deux options, mais qu'est-ce qu'il y aura là-dedans ? Je crois que tout cela n'est pas sérieux, qu'on ne peut pas s'y rallier honnêtement et j'ajoute Monsieur le Maire, tout cela a un coût, avec 300 000 F je peux vous dire que vous pourriez faire une commission du débat public qui vous ferait un excellent travail sur le sujet de façon plus intéressante.

Monsieur le Maire, c'est bien joli d'essayer de tromper tout le monde mais je vous préviens, votre délibération il faut l'attaquer et demander au Tribunal Administratif de l'annuler, en tout cas de l'examiner avant que se tienne votre fameux faux référendum. C'est de demander au Préfet de faire le fameux référendum suspension et puis après si tout cela est irrégulier, demander que ceux qui ont engagé des crédits de façon aussi légère veuillent bien les rembourser. Moi je trouve ce genre de procédé assez inqualifiable, tout cela parce qu'on a fait une promesse légère pendant la campagne électorale et qu'on veut persévérer mais Monsieur le Maire vous avez reconnu ce soir que le référendum n'était pas possible parce que vous n'aviez pas assez réfléchi avant.

M. LE MAIRE : Non, ce n'est pas vrai.

M. Marcel POCHARD : Faites encore un effort, réfléchissez à ce que vous êtes en train de faire et faites la nouvelle étape, reconnaissez que tout cela n'est pas sérieux, abandonnez cette pseudo-consultation et faites de la démocratie participative qui ait enfin un sens, celui que je vous ai indiqué d'une démocratie participative, c'est des commissions du débat public, c'est des systèmes approfondis, sérieux dans lesquels on ne fait pas un gaspillage d'argent.

M. LE MAIRE : Si vous pensez que consulter la population est un gaspillage d'argent, libre à vous mais je vous répondrai globalement. Juste une chose quand même, j'ai pris l'attache de la Préfecture et j'ai par écrit les assurances du Préfet.

M. Marcel POCHARD : Eh bien c'est un grand juriste !

M. LE MAIRE : Vous irez lui dire qu'il n'est pas grand juriste. Je n'ai pas fait cela d'une façon légère, pas du tout mais je vous répondrai globalement.

Mme Annie MENETRIER : Les élus communistes se félicitent que cette consultation ait lieu sur cette question des transports qui est importante pour les habitants de Besançon, sur son ensemble et donc nous y sommes un peu pour quelque chose. Je pense que cette démarche de démocratie directe et participative ne doit pas et ne peut pas être minimisée et dévalorisée comme viennent de le faire certains.

Au contraire, cette démarche qui est de plus en plus attendue par la population va permettre aux Bisontines et aux Bisontins de s'exprimer en ayant tous les éléments et donc de s'exprimer en toute connaissance de cause. Ce dossier est très important, je l'ai déjà dit, il y a de réelles attentes et il ne faut pas décevoir la population. Je pense que, comme l'a dit le Maire d'ailleurs, cela va permettre aux élus de prendre les bonnes décisions.

Sur la question de fond concernant les transports, je dirais tout simplement qu'il convient aujourd'hui de développer la multimodalité des transports à la gare Besançon-Viotte et je crois que c'est ce qu'on a porté pendant la campagne électorale, et de développer l'étoile ferroviaire afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Je voudrais simplement aussi souligner l'importance de la dernière question qui sera posée lors de cette consultation : quels sont pour vous les grands projets pour les prochaines années ? Je pense que cette consultation apportera beaucoup aux élus et l'on n'a pas à la dévaloriser, c'est une forme comme une autre. Par ailleurs, je précise que nous sommes favorables au recours à un référendum local pour des questions concernant la Ville de Besançon.

M. Bruno MEDJALDI : Je m'exprime au nom du groupe socialiste. Première chose pour nous, un engagement électoral ça se respecte et comme nous avons passé cet engagement auprès des Bisontins, nous avons tenu à le respecter. Ce soir, nous faisons une proposition qui à notre sens respecte cet engagement électoral. Il fallait simplement aménager ce référendum pour le situer dans la légalité et le respect de nos lois républicaines. Je ne pense pas Monsieur POCHARD que vous ayez raison et vous employez des mots un petit peu durs sur la façon dont nous avons travaillé ensemble dans cette majorité plurielle et cohérente pour aménager cette consultation.

Nous ne sommes pas d'accord non plus sur le fait de qualifier de questions subsidiaires les questions qui seront posées lors de cette consultation, hormis les questions principales. Le terme est mal choisi dans le sens où je pense que dans la volonté de développement de la démocratie participative que nous avons toujours prouvée, nous avons complété les questions prévues par d'autres qui sont également d'actualité et qui sont axées sur des actions concrètes déclinées dans le PDU. Les réponses à ces questions nous donneront des indications précieuses sur la façon dont les Bisontins se situent par rapport à tous les projets en cours.

Je souhaiterais vous dire aussi Monsieur POCHARD que la majorité n'est pas comme vous le dites divisée mais qu'elle est diverse et que cela crée une richesse en plus pour les Bisontins qui d'ailleurs je vous le rappelle ont voté dans ce sens et pour qu'il en soit ainsi.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, très rapidement votre incantation en faveur de la légalité, votre sincérité sur l'ignorance nous touchent beaucoup mais admettez que ce n'est pas avec ce genre de volte-face qu'on sort grandi vis-à-vis de nos concitoyens alors même que l'essence de la politique et du politique est la promesse tenue, l'anticipation annoncée, réalisée. Mais vous avez au moins le mérite de plaider coupable si je puis dire bien qu'on puisse s'étonner en effet que le code n'ait pas été ouvert avec la puissance des moyens qui vous entouraient, par la force institutionnelle des choses étant donné que vous étiez Adjoint avant le scrutin.

M. LE MAIRE : Je n'étais pas Adjoint. Je voudrais vous interrompre juste une seconde pour vous dire que nous aurions dû ouvrir le code ensemble puisque dans une réaction qui était publiée dans l'Est Républicain, vous avez dit vous-même suite à ce projet de référendum : «le référendum, pourquoi pas, c'est une bonne idée». Je vous redonnerai l'article, donc nous aurions dû ouvrir ensemble l'Est Républicain. Il ne faut pas non plus dire n'importe quoi !

M. Jean ROSSELOT : En revanche, ce qui est insupportable ce sont les paroles de Mme BULTOT qui invente un genre nouveau en politique, les félicitations, pourquoi ne pas créer une décoration, les félicitations, ça c'est nouveau, pour promesse non tenue, c'est quelque chose d'extraordinaire. Et en plus

sur le fond, elle est aussi en désaccord. Je dois dire que je ne sais plus comment peut tenir la majorité dans ces conditions-là. Ce qui est regrettable, Monsieur le Maire, c'est une fois de plus que le débat public et je rejoins à cet endroit ce que disait Marcel POCHARD, soit occulté. Le débat public qui est l'essence même, vous avez beau avoir un Adjoint à une commission et tout ce qu'on veut qui s'appelle ou qui est baptisé démocratie de proximité, vous fuyez systématiquement le débat public. Vous ne l'avez pas organisé bien qu'ayant été promis pour le PDU et là encore, alors que c'était ça finalement la grande justification du référendum, c'était le débat public et c'est la raison pour laquelle je plaçais en effet pour un référendum informel comme à Chamonix, pourvu qu'il y ait le débat public.

M. LE MAIRE : Référendum illégal !

M. Jean ROSSELOT : Pourvu qu'il y ait le débat public et là on aurait vu les sensibilités politiques s'exprimer, s'affronter et on aurait vu comment elles tenaient ensemble.

M. LE MAIRE : Vous plaidez donc pour un référendum illégal comme à Chamonix ?

M. Jean ROSSELOT : Je suis pour la légalité mais ce qui compte c'est l'expression même du sentiment populaire.

M. LE MAIRE : On ne vous suit pas trop. Il faut que les choses soient claires. Est-ce que vous étiez oui ou non pour ou contre un référendum illégal comme à Chamonix ?

M. Jean ROSSELOT : J'étais pour un référendum, ce n'est pas un référendum illégal, je ne l'appelle pas illégal, vous pouviez organiser une consultation pratique -Monsieur le Maire, laissez-moi finir ma phrase-, vous pouvez organiser un référendum informel comme à Chamonix et ne confondez pas l'informel avec l'illégal et le référendum même informel n'occultait pas le débat public. En réalité, la consultation c'est quoi ? C'est noyer le poisson, c'est dire aux Bisontins : on vous avait promis... Qu'est-ce qui intéresse les Bisontins ? C'est le débat public et qu'est-ce que vous fuyez ? Le débat public parce que ça mettrait par trop en évidence votre dissension à un point tel qu'on se demanderait comment vous avez pu promettre de gouverner ensemble. Je répète que j'étais pour un référendum du type Chamonix, c'est-à-dire un référendum informel...

M. LE MAIRE : Cela n'existe pas un référendum informel. Arrêtez, vous êtes en train de vous noyer (applaudissements).

M. Jean ROSSELOT : On laissait ensuite faire le contrôle de légalité. Ce qui comptait c'était le débat public et qu'ensuite on organise un vote informel effectivement.

M. LE MAIRE : On organise un vote informel illégal.

M. Jean ROSSELOT : Et la consultation écrite, c'est du «noyage de poisson».

M. LE MAIRE : Je ne suis pas sûr qu'au-delà de vous quelqu'un d'autre ait compris ce que vous préconisez. M. POCHARD votre collègue et ami est en train de me menacer de me faire retourner au Tribunal Administratif parce que ce n'est pas légal et vous me proposez un référendum illégal. Non, il faut être sérieux !

M. Jean ROSSELOT : Mais pas du tout, je propose un référendum...

M. LE MAIRE : Mais c'est quoi un référendum informel comme à Chamonix ?

M. Jean ROSSELOT : Mais Monsieur le Maire, c'est le débat public au terme duquel vous faites se prononcer les gens avec le support papier, et c'est ça que vous fuyez. Vous fuyez le débat et c'est le malheur qui s'attache à votre proposition.

M. LE MAIRE : Je n'ai pas compris mais ce n'est pas grave.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je ne doute pas de l'enthousiasme de Jean ROSSELOT à vouloir faire en sorte que la population s'exprime mais je rejoins surtout l'essentiel qui a été dit par Marcel POCHARD. J'aurais quand même quelques remarques. Je ne doute pas de votre souci d'écouter les Bisontins, de votre bonne volonté, simplement à quoi sert cette consultation, à quoi servira-t-elle si ce n'est de mascarade pour masquer l'absence de référendum pour des raisons électoralistes parce que vous savez très bien que la question centrale comme l'a rappelé un des membres de votre majorité est celle de la gare Viotte ou Auxon qui n'est pas une question. La gare c'est une liaison entre les deux gares, c'est Besançon-Auxon comme M. DUVERGET l'avait dit lors du mandat précédent en articulation avec la Viotte. Vous êtes d'ailleurs sur cette ligne-là et je ne pense pas qu'aujourd'hui dans une logique d'agglomération on puisse avoir un discours strictement bisontin et oublier le reste de l'agglomération, les flux de population et de transport dans l'agglomération. La gare de Besançon-Auxon s'inscrit dans cette logique pour les TGV en liaison avec une gare multimodale à la Viotte, je crois que beaucoup ici partagent cette opinion. Et j'irai jusqu'à dire aussi qu'on aurait aimé qu'au-delà des Bisontins les membres de l'agglomération puissent s'exprimer.

Si on dit comme vous, et comme ne le dit pas apparemment une partie de votre majorité, que cette question est sans doute centrale mais qu'il y a des questions qui sont plus que subsidiaires, on entre dans une logique qui s'appelle le PDU pour laquelle il aurait dû y avoir débat comme l'a rappelé Jean ROSSELOT et donc quelque part vous demandez à la Ville de financer quelque chose qui n'a pas été fait avant alors que le débat aurait dû avoir lieu. Donc quand vous aurez vos réponses, vous connaîtrez mieux sans doute l'avis des Bisontins mais concrètement vous ne ferez rien de plus et rien de moins donc ce sera de l'argent dépensé simplement pour vous donner l'impression que vous aurez respecté un engagement électoral.

M. LE MAIRE : Pas du tout !

M. Pascal BONNET : Et je suis très surpris que vous disiez aujourd'hui que vous ne saviez pas que ce n'était pas possible. Moi personnellement j'aimerais comme Jean ROSSELOT qu'on puisse faire le maximum de référendums possibles mais la loi est ce qu'elle est. Je crois que l'opposition l'a dit (réactions) et l'a répété mais je vous rappelle que des élus de toutes tendances dans le passé et en particulier Michel VIALATTE avait demandé un référendum local pour le contournement et que votre prédécesseur avait mis en avant les mêmes arguments juridiques. Si Joseph PINARD était là, il vous le rappellerait, donc avec un peu de mémoire, vous n'auriez pas eu à vous poser cette question.

M. LE MAIRE : Je vous remercie, ce que vous dites a au moins le mérite d'être clair.

Mme Nicole WEINMAN : Je vais éviter de revenir sur tout ce qui a été dit avant, sur la légalité je suis moins en mesure en tout cas que Marcel POCHARD d'en juger, donc je lui fais entière confiance et je ne fais que conforter ce qu'il dit mais j'ai quand même un certain nombre de choses à rajouter. J'ai été comme vous, comme Eric ALAUZET, comme Jean ROSSELOT candidate pendant ces élections. La différence c'est qu'au moins Jean et moi n'avons pas changé de position sur la gare d'Auxon ni sur la gare Viotte et en tout cas on n'a pas fait semblant pour des raisons électorales entre les deux tours et parce que c'était une condition sine qua non pour faire une liste unique. Vous avez sans doute bien fait puisque vous avez été élu mais n'empêche que votre position sur le non référendum puisque vous l'aviez annoncé c'est vrai avant le deuxième tour ayant changé, ça aussi c'est quelque part...

M. LE MAIRE : C'est faux.

Mme Nicole WEINMAN : Vous permettez Monsieur le Maire que je finisse ? C'est quand même quelque part changer la face des choses, c'est la première remarque que je voudrais faire. Ensuite, Eric ALAUZET et vous-même, parlementaire élu depuis longtemps, comment pouvez-vous imaginer avec votre expérience que vous pouvez comme ça d'un coup de baguette magique et sous des raisons de démocratie participative remettre en cause des délibérations que nous avons tous prises ici même, du PDU d'abord de Besançon, de l'Agglomération dont vous êtes le Président et du SDAU. Vous êtes quand même bien placé pour savoir qu'on ne remet pas en cause un document comme ça surtout quand on nous fait des leçons de développement durable. Le SDAU c'est un document qui est fait pour durer. Alors je vous dis très nettement que pour ma part non seulement je ne m'associerai pas à la consultation parce que je trouve que c'est vraiment une escroquerie et d'autre part...

M. LE MAIRE : Mesurez quand même vos mots, Madame s'il vous plaît. Je vous demande de mesurer vos mots, je ne suis pas un escroc.

Mme Nicole WEINMAN : Je ne vous ai pas traité d'escroc, je dis...

M. LE MAIRE : Vous avez dit que c'était une escroquerie, ceux qui font des escroqueries sont des escrocs, je vous demande donc de mesurer vos mots.

Mme Nicole WEINMAN : C'est vraiment une mascarade -le terme est plus approprié, je vous l'accorde-.

M. LE MAIRE : Merci.

Mme Nicole WEINMAN : Mais il n'empêche que c'est un peu l'arbre qui cache la forêt, la question de fond c'était gare Auxon ou pas gare Auxon, la gare Viotte tout le monde y tient, tous les Bisontins y tiennent, Auxon c'était vraiment la cerise sur le gâteau, on a vu ce qu'elle est devenue. Il n'empêche que dans ces questions subsidiaires, on demande les avis des Bisontins, avis officiels comme disait Mme PRESSE, sur par exemple l'usage des bus au centre-ville. Tout le monde est pour, bien sûr on l'avait tous dans nos programmes respectifs mais avons-nous à Besançon les moyens de répondre à cette demande ? Non, on le sait très bien. Avons-nous demain les moyens de mettre des pistes cyclables partout ? Non plus et on le sait très bien. La cerise sur le gâteau du questionnaire dans les questions subsidiaires : quels grands projets avez-vous pour votre ville ? Si nous, élus, on n'est pas capable après une campagne de mettre en avant des grands projets...

M. LE MAIRE : Je n'ai pas cité cette question.

Mme Nicole WEINMAN : C'est Mme MENETRIER qui en a parlé tout de suite...

M. LE MAIRE : Figurez-vous que c'est moi qui décide des questions.

Mme Nicole WEINMAN : Mme MENETRIER en a parlé tout de suite, donc on n'a pas...

M. LE MAIRE : Mais c'est moi qui décide des questions à poser et cette question n'y sera pas.

Mme Nicole WEINMAN : Ah bon ! Mais c'est quand même inquiétant qu'on puisse s'interroger sur les grands projets à développer en demandant aux Bisontins directement ce qu'ils ont envie de faire parce que je pense qu'élus on est quand même les mieux placés, enfin il faut l'espérer, pour savoir ce qu'on doit faire. C'est les remarques que je voulais vous faire.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Madame WEINMAN.

M. Eric ALAUZET : Je n'interviendrai évidemment pas sur le fond parce que je crois qu'on aura l'occasion de le faire tous, ceux qui acceptent de jouer le jeu en tout cas, dans les six semaines qui viennent, mais un dossier d'une telle importance mérite bien qu'on demande l'avis aux populations.

La première chose que je veux dire, c'est que je suis persuadé qu'on pouvait organiser ce référendum avec un vote dans les urnes à Besançon, avant 1992 on pouvait le faire. Depuis 1992 on ne peut plus le faire, le législateur a souhaité restreindre le champ des consultations à des compétences qui étaient celles de la commune. D'ailleurs ce qu'il faut dire c'est que le terme de référendum ne s'applique pas au niveau local, le référendum est un terme qui s'applique au niveau national simplement. Au niveau local, on parle de consultation de toute façon, de consultation qui n'est pas décisionnelle puisque c'est bien le Conseil Municipal qui entérine les choses ou pas. Quelles étaient les motivations du législateur ? Elles sont légitimes d'une certaine façon, c'était ne pas laisser croire au citoyen qu'il avait le pouvoir de décider alors qu'en réalité il ne l'avait pas. Dans ce sens-là, le législateur a souhaité éviter qu'il y ait tromperie. Sur cette affaire du TGV, le maître d'ouvrage c'est RFF, l'Etat, enfin on voit bien où se situe le pilotage de l'action et en quelque sorte du coup les collectivités locales n'auraient pas leur mot à dire. Or il me semble que cette vision est tout à fait discutable parce que sur un dossier comme celui-là, même si RFF et l'Etat sont pilotes et maîtres d'ouvrage, il s'agit bien d'une compétence partagée. A propos du TGV Est, il est bien question de solliciter les collectivités locales pour un financement, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, les villes et les agglomérations, j'ai toujours entendu dire : qui paie décide. Eh bien, il est vraisemblable que la Communauté d'Agglomération paiera, donc elle a voix au chapitre.

La deuxième chose c'est que de toute façon ce n'est qu'un avis, c'est ce que j'ai dit juste avant, le résultat n'est pas décisionnel et que l'avis que la Ville va se forger à travers cette consultation va être confronté, je crois qu'il faut l'expliquer aux Bisontins, à l'avis de la Communauté d'Agglomération, du Département, de la Région et des autres partenaires de ce projet. Mais la confrontation a un sens démocratique fort et je crois qu'à travers cette expérience, les Bisontins peuvent aussi apprendre cela. Ils peuvent apprendre à donner leur choix mais savoir que leur choix est aussi à confronter au choix d'autres personnes.

On peut ajouter que probablement nous avons peut-être notre rôle à jouer dans cette affaire-là pour faire évoluer la loi. Je pense qu'un jour elle évoluera et que certes aujourd'hui c'est difficile de faire vivre la démocratie comme on le souhaiterait mais que rien n'est écrit une fois pour toutes et que les choses peuvent changer. Je pense qu'on avait un rôle à jouer à ce niveau-là et qu'en fait l'illégalité est tout à fait relative quand on voit ce qui s'est passé notamment à Chamonix puisque le Préfet n'a pas empêché la consultation de se tenir et je pense que de toute façon, dans l'état où nous en sommes aujourd'hui, la consultation telle qu'on la propose reste illégale.

Pour autant, une consultation va avoir lieu et ce n'est pas rien ce qui va se passer à Besançon parce que cette consultation sur la base des listes électorales, aussi bien à l'aller qu'au retour, je veux dire au moment de l'envoi des documents qu'à leur réception, donne une véritable crédibilité à la consultation qui va être menée, que les débats auxquels a fait allusion M. POCHARD vont avoir lieu, que deux pages de BVV vont être consacrées à ce débat, que chacun y aura toute sa place, tous les groupes politiques y auront leur place, j'espère que vous prendrez la vôtre, qu'une place est réservée à l'opposition et je crois que les médias se feront largement l'écho des échanges qui auront lieu entre nous.

Il faut rendre à César ce qui est à César. A qui doit-on cette consultation ? D'abord aux Bisontins parce que c'est à travers leur vote que les Bisontins ont décidé qu'il devait y avoir une consultation, qu'ils voulaient être consultés sur cette question-là. On le doit également à la majorité qui a fait cette promesse et qui a tout fait pour trouver une solution à cette promesse et on le doit quelque part un petit peu à Chamonix parce que je crois que mon petit doigt me dit que s'il n'y avait pas eu Chamonix je ne suis pas sûr qu'on en serait là où on en est ce soir.

La portée du résultat parce cela c'est important, vous avez les uns et les autres fait des attaques vives en parlant de mascarade. Alors on a déjà parlé de mascarade à propos de Chamonix, je crois que Chamonix ce n'était pas une mascarade, on a fait le procès aux gens d'être égoïstes, de vouloir reporter sur d'autres vallées notamment le trafic des poids lourds. Or j'ai appris récemment que se préparait un référendum dans la vallée de la Maurienne, je crois que les gens vont se confronter et je crois que c'est parce qu'il y a ces consultations populaires, c'est à cause de cela et pas à cause des politiques que le ferroutage va avancer dans ce pays, à cause des gens ; je crois que c'est la pression des gens qui fait bouger les politiques et ça c'est notre devoir de le faire.

Bien sûr que ce n'est pas une mascarade. En 1983 quand les Verts tous seuls disaient qu'il ne fallait pas faire le grand canal, on leur répondait que c'était décidé ; c'était bien plus décidé que le TGV puisque la déclaration d'utilité publique avait été prononcée. Eh bien les Verts se sont battus tous seuls, d'autres les ont rejoints et le grand canal ne s'est pas fait. Alors dire que c'est une mascarade, c'est vraiment faire fi de l'opinion des gens.

Et puis enfin je voudrais dire que la majorité est loin d'être désunie et qu'à ceux qui ne comprenaient pas pendant la campagne, à qui on expliquait que bien oui on se battait bec et ongles pour avoir cette gare Viotte TGV et unique, et qui nous disaient mais comment vous pouvez défendre cela au premier tour et vous allier avec d'autres au second tour qui ne sont pas d'accord avec vous. Eh bien on fait la preuve aujourd'hui qu'on peut être dans une majorité et continuer à exprimer des opinions divergentes. Et puis à ceux qui à l'inverse comme vous ce soir font le reproche à la majorité d'être désunie, je crois qu'ils n'ont pas compris et c'était l'objet de votre intervention en début de séance Monsieur POCHARD à laquelle j'ai répondu partiellement mais je voudrais compléter, je crois qu'ils n'ont pas compris que les gens attendent autre chose que des ententes de façades, qu'un unanimité de circonstance et que les débats, voire les désaccords peuvent être exprimés publiquement et fortement, qu'au-delà d'une apparente fragilisation que vous tentez d'exacerber, ce mode de fonctionnement renforce la majorité parce qu'il donne la garantie d'une possibilité d'expression publique différente, qu'il pousse à l'imagination, à la pertinence, à l'écoute, à l'évolution et à l'inverse lorsqu'une parole différente ne peut pas s'exprimer, ça confine à la résignation, à la stagnation, à l'appauvrissement, c'est eux qui triomphent.

Alors pour conclure, je dirais simplement que je veux réaffirmer notre déception que le référendum n'ait pas pu se tenir dans les conditions que nous souhaitions, que je remercie quand même Jean-Louis FOUSSERET de la façon dont il a présenté le dossier parce que je crois qu'il a redonné une solennité à la consultation que nous allons faire et je souhaite que maintenant chacun prenne sa place dans le débat, toute sa place. J'en ai terminé.

M. Bernard LAMBERT : Monsieur le Maire, je crois qu'il est bon de rappeler un peu l'historique de la position de la Municipalité et je dirai en premier point que le 15 octobre 1998, le Maire de l'époque signe différents courriers adressés notamment au Premier Ministre dans lequel il affirme sa volonté de faire de la gare Viotte la seule gare TGV de l'agglomération. En 1999, ralliement sans résistance à la décision du Ministre des Transports de l'époque pour mettre en avant Auxonne-Petit Croix. Le 7 novembre 1999, la gare Viotte ne doit pas devenir la gare de Baume-les-Dames, c'est ce que titre l'Est Républicain et pourtant le 16 juillet 1999, le parti socialiste local adopte une position favorable à la gare Viotte, comprenne qui pourra. Et dans un tract distribué avant le 11 mars dernier, le PS minimise l'importance de la future gare d'Auxon. Alors première question, pourquoi la construire ? Au lendemain du premier tour, il est pris un engagement de consulter les Bisontins par un référendum et je voudrais quand même rappeler le texte tiré du tract distribué donc au lendemain du premier tour : « nous n'avons pas la même position sur le dossier du TGV Rhin-Rhône, ce sera donc aux Bisontins de s'exprimer sur ce projet lors d'un référendum qui sera organisé avant l'automne. Un débat public permettra d'informer, de débattre et de décider en toute connaissance de cause, tel est le premier point de l'accord constructif que nous avons trouvé ». Il me semble, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers amis, qu'avec ce retrait, une partie de la crédibilité des Verts est en train de s'estomper.

Ensuite, on arrive donc Monsieur le Maire à la consultation pour laquelle j'ai relevé un certain nombre d'ambiguïtés, un certain nombre de contradictions. La première, je trouve personnellement et d'autres l'ont dit avant moi que la consultation est trop lourde telle qu'elle est conçue. Elle est trop lourde parce que je suis persuadé que toutes les explications qui pourront être données ne suffiront pas pour que le plus grand nombre de nos concitoyens puissent s'exprimer. On prend une enveloppe, on la met dans l'autre, on a pris soin au préalable de cocher ou de ne pas cocher, je ne sais pas si cette procédure, qui est bonne pour ce qu'on appelle les chambres consulaires, est appropriée pour les Bisontins et les Bisontines qui attendent de nous effectivement un débat important.

Ensuite, et d'autres l'ont souligné mais je le rappelle parce que c'est important, il faut savoir qu'une partie de la population sera écartée de cette consultation puisque nous prenons comme on l'a souligné les listes électorales. Autre remarque importante, le dépouillement sera colossal. Nous l'avons vu au cours de la campagne électorale puisque nous avons aussi interrogé les Bisontins, nous savons le travail que cela représente pour dépouiller les bulletins que nous allons recevoir et cette procédure va alourdir bien sûr la note dont on connaît approximativement le montant puisqu'il est chiffré à 350 KF.

M. LE MAIRE : Ce seront les bénévoles qui dépouilleront.

M. Bernard LAMBERT : Les quartiers, Monsieur le Maire, sont les oubliés de la démarche parce qu'il n'y a pas à Besançon que le centre-ville, il y a aussi Palente, Saint-Ferjeux, Planoise et je crois qu'ils vont bien sûr pouvoir s'exprimer mais les questions qui sont posées et j'en prends une au hasard : si la Ville mettait en place un système de location de skooters et de voitures électriques, est-ce que vous les utiliseriez pour le centre-ville, pour Planoise, pour Palente, pour les Orchamps ? Pas sûr.

M. LE MAIRE : Pour la ville, Monsieur LAMBERT.

M. Bernard LAMBERT : Vous augmentez la zone piétonnière, laquelle de zone piétonnière ? A Planoise, place Cassin ? Pas sûr.

M. LE MAIRE : Partout.

M. Bernard LAMBERT : Dans l'esprit du plus grand nombre, je suis persuadé que c'est augmenter les zones piétonnières sur le centre-ville exclusivement et là je crois qu'il y a tromperie. Ensuite, nous ne connaissons pas Monsieur le Maire toutes les questions. Je les trouve moi extrêmement lourdes et ça va générer un temps énorme pour le dépouillement et principalement la première que je me permets de lire : seriez-vous plutôt favorable a) au maintien de la gare Besançon-Viotte comme gare unique et multimodale de TGV, b) à la création d'une gare TGV à Auxon en complément de la gare TGV et multimodale de Besançon-Viotte ? Je vous garantis que seulement 3 ou 4 % des Bisontins comprennent la différence entre le a) et le b).

M. LE MAIRE : Les Bisontins ne sont pas des idiots quand même !

M. Bernard LAMBERT : Et si vous mettez, Monsieur le Maire un astérisque pour revenir et expliquer ce que veut dire multimodal, vous perdez là un atout important dans le cadre de la consultation. Ensuite, et j'aimerais là une réponse précise, pour le cas où le a) viendrait à remporter la satisfaction du plus grand nombre, que se passe-t-il Monsieur le Maire ? En deux mots, si les Bisontins répondent en majorité au maintien de la gare Besançon-Viotte comme gare unique et multimodale de TGV, que faites-vous ?

M. LE MAIRE : Je peux vous dire qu'on referra un débat au Conseil Municipal et on votera.

Mme Françoise BRANGET : Moi je déplore la situation confuse qu'on a bien voulu entretenir dans l'esprit des Bisontins parce qu'il faut quand même rappeler qu'on a fait une enquête publique, elle est terminée, elle portait sur un tracé, sur la création de voies nouvelles mais surtout aussi également la création de deux gares à Auxon et à Méroux à côté de Belfort. Cette enquête publique a été rendue le 14 décembre 2000. Les enquêteurs ont rendu un avis favorable, elle a été actée par le Gouvernement, par RFF alors on discute pour pas grand chose. Les deux gares étaient dans le PDU effectivement qui lui-même a été voté par l'ancienne municipalité dont vous faisiez partie, Monsieur le Maire ?

M. LE MAIRE : Absolument.

Mme Françoise BRANGET : Alors où veut-on en venir ? On entretient ce flou depuis des mois alors que tout est terminé. On veut faire un questionnaire, moi je trouve très bien qu'on fasse un questionnaire mais la question qui me paraît essentielle est celle qui vient en deuxième lecture : pensez-vous que la réalisation du TGV Rhin-Rhône soit une chance à saisir pour le développement de Besançon ? Dans toutes les questions que vous nous avez données, vous avez oublié un facteur important qui à mon avis est indispensable et indissociable de tous les modes de transport que vous avez développés, que ce soit le vélo, le skooter, c'est la dimension économique. Sans l'économique il n'y a pas de politique de déplacements, avec une politique de déplacements qui oublie l'économique, où va-t-on ? Et on n'est pas dans une situation quand même des plus brillantes à Besançon...

M. LE MAIRE : Vous pouvez préciser votre proposition.

Mme Françoise BRANGET : Je dis que dans une politique de déplacements, on doit tenir compte du facteur économique.

M. LE MAIRE : Concrètement, cela veut dire quoi ?

Mme Françoise BRANGET : Qu'on a besoin impérativement du TGV. Si on avait voulu changer le tracé, depuis 10 ans qu'on parle du TGV, d'autres élus étaient en charge de ce dossier, ils auraient pu le défendre avec plus de vigueur pour amener une gare unique à l'intérieur de la ville, ils ne l'ont pas fait, dont acte. On passe à autre chose, on avance, on a besoin de ce TGV, économiquement parlant, nous ne pouvons pas nous en passer.

M. LE MAIRE : Nous sommes au moins d'accord là-dessus.

M. Yves-Michel DAHOU : Monsieur le Maire, quelques observations simplement en fonction de ce que j'ai pu entendre. Je ne suis pas d'accord pour dire que les sondages ça peut être comme le soulignait M. POCHARD, un mode d'expression de la démocratie directe. Je crois que le sondage c'est une chose mais que le fait de demander à chaque citoyen de faire un acte politique pour faire un choix par rapport à des propositions c'est dans la démarche intellectuelle et démocratique quelque chose de complètement différent et ça n'a pas du tout la même vertu.

Sur les autres aspects qui nous amènent à un débat de fond peut-être plus général concernant la démocratie participative, je suis moi convaincu qu'il faut un équilibre entre les deux, entre la démocratie participative directe et la démocratie représentative, celle qui doit passer par les élus. L'exemple qui a été cité pour Chamonix n'est pas pour moi le bon exemple. Je passe sur la formule que je n'ai pas trop bien comprise non plus sur ce référendum informel illégal dont on retiendra certainement la notion pendant un moment, mais je ne crois pas en tout cas que ce soit un bon exemple parce que la démocratie participative qui consiste à demander à des gens directement concernés s'ils ne souhaitent pas que les problèmes soient transférés sur d'autres, c'est nier l'intérêt général et c'est là qu'on retrouve toute la place de la démocratie représentative. Donc je crois moi à cet équilibre entre les deux, la démocratie participative ne doit pas déresponsabiliser l' élu. D'ailleurs je me réjouis qu'on ait ces réponses aussi par secteur parce

que si sur les questions de transport dont on sait que c'est important pour les Bisontins, vous interrogez les habitants du centre-ville sur les passages des bus, vous n'aurez pas la même réponse que dans les autres secteurs, que ce soit à Palente ou à Planoise. C'est bien la démonstration que nous, élus, avons en charge l'intérêt général et que c'est aussi important que nous ayons toute notre place.

Sur le troisième aspect qui concerne les questions de manière générale, c'est une approche globale qui est proposée sur une politique de transport. Je ne vois pas ce que cela a de choquant. On rappelait tout à l'heure qu'il y avait un coût mais la démocratie a un coût. Moi je suis partisan pour une amélioration du statut de l'élu. En étant dans le privé, je crois que je sais ce qu'est le coût que doit payer la démocratie pour avoir des élus diversifiés par exemple. On ne peut pas nous dire en même temps que la démocratie coûte cher, elle doit avoir un coût, et nous reprocher de saisir l'occasion pour interroger plus largement les Bisontins de manière globale sur ce qu'ils souhaiteraient notamment en matière de politique de transport.

M. Sébastien MAIRE : Je voulais revenir sur deux ou trois mots qui ont été prononcés par l'opposition concernant par exemple la crédibilité des Verts. En début de séance on a entendu de la part de l'opposition que les Verts étaient des indociles et maintenant on entend que les Verts mangent leur chapeau donc il va falloir peut-être vous mettre d'accord par rapport à cela. Moi j'aimerais bien savoir ce que vous auriez dit si les Verts avaient tenu bec et ongles jusqu'au bout sur cette question du mode de scrutin quitte à clasher, à rompre sur cette simple question du mode de scrutin. Je pense que vous auriez dit que les Verts résolument indociles et irresponsables, dogmatiques sont vraiment des irresponsables. D'accord, il n'y aura pas de vrai référendum, il n'y aura pas un véritable référendum tel que nous l'aurions souhaité mais il y aura une consultation et sur la base des listes électorales les Bisontins seront consultés sur la question de l'implantation des gares TGV et c'est bien ça qui nous importe le plus. Et sans la ténacité des Verts pendant la campagne électorale et pendant ces quelques mois de gestion commune de la majorité, je crois que cette consultation n'aurait jamais eu lieu et à mon sens la crédibilité des Verts est plutôt renforcée avec ce vote aujourd'hui.

Et puis pour terminer, je voulais juste dire un mot aussi à nos amis qui distribuent des tracts à l'entrée en demandant la démission des seuls élus qui sont d'accord avec eux, que maintenant le temps je crois est plutôt à l'animation de ce débat public qui commence pour discuter avec les Bisontins de cette question des gares et pour voter et faire voter pour le scénario a.

M. Christophe LIME : Monsieur le Maire, j'aimerais insister sur trois points assez brièvement. Premièrement par rapport au référendum et à la consultation, c'est un élément fort qui a été proposé par le parti communiste, par d'autres et qui a été recueilli par l'ensemble des composantes au niveau de la majorité municipale et nous sommes extrêmement satisfaits qu'elle puisse se mettre en oeuvre. Nous avons voulu que cette consultation ne soit bien entendu pas du tout une mascarade et qu'elle permette, au-delà d'une consultation par rapport à l'emplacement des gares avec chacun ses positions, de pouvoir interroger l'ensemble des Bisontins, avec les manques que certains ont souligné et que nous partageons, sur un certain nombre de grands projets ou un certain nombre d'orientations, qui peuvent paraître peut-être évidentes à certains, ce qui permettra à l'ensemble de pouvoir faire réfléchir puisqu'une consultation c'est bien entendu l'expression d'un vote mais aussi en préliminaire tout le débat qui permet de faire avancer un certain nombre d'idées. Peut-être que pour certains, l'utilisation des transports en commun paraît relativement évidente mais entre la fiction et la réalité, il faut en débattre. Il faut aussi mettre en place un certain nombre de moyens pour pouvoir les faire aboutir. Cela d'ailleurs ne s'arrêtera pas à un système de consultation et de référendum puisque dans les accords que nous avons passés avec l'ensemble des partenaires, nous aurons des assises locales de la démocratie, avec des consultations permanentes avec les citoyens et avec les Bisontins, sur lesquelles nous sommes en train de travailler et que nous mettrons en oeuvre tous les deux ans pour avoir un contact régulier avec les citoyens et éviter d'aller à la rencontre des électeurs et des électrices seulement à la veille des élections comme on a un peu trop tendance à le faire.

J'entends souvent des gens parler de développement de services publics, tout particulièrement au niveau du transport. Je remarque simplement que pendant un certain nombre de gestions de droite j'ai rarement vu la SNCF se développer ou les lignes se développer mais j'ai vu de nombreuses gares fermées, de nombreuses lignes arrêtées et je remarque depuis 20 ans que c'est les deux Ministres communistes aux transports qui ont développé la SNCF et le ferroutage. Je rappelle à ce propos l'annonce de M. GAYSSOT il y a quelques semaines de l'achat de 600 locomotives pour développer réellement le fret à l'intérieur de notre pays et développer aussi des autres alternatives au niveau des transports.

Mme WEINMAN : Je voudrais simplement revenir sur la démocratie participative parce que c'est vrai qu'on a quand même un outil facile à Besançon, c'est BVV. On pourrait sans le faire systématiquement, mais très régulièrement en tout cas prévoir une page questionnaire auquel les habitants répondraient. On prévoirait juste un endroit à remplir, c'est votre quartier ou votre rue, et l'on pourrait ainsi exploiter de manière adaptée chaque réponse à une problématique de quartier. On avait tous les moyens de le faire depuis je ne sais combien d'années. On peut commencer demain, on n'a pas forcément besoin d'une consultation publique.

M. LE MAIRE : Je vais essayer de répondre rapidement, Monsieur POCHARD, allez-y.

M. Marcel POCHARD : Je veux bien entendre la réponse avant.

M. LE MAIRE : Non, allez-y ; vous avez droit à deux interventions, ça me permettra aussi de répondre à votre deuxième intervention.

M. Marcel POCHARD : Des petites observations déjà pour dire qu'il y a le débat qui est assez passionnant avec M. ALAUZET sur ce qu'il faut entendre par majorité plurielle ou gouvernement pluriel. J'ai toujours pensé qu'un gouvernement pluriel c'est un gouvernement dans lequel on arrive ensemble à avoir une position commune qui tienne compte de toutes les sensibilités. Pour moi c'est cela vraiment le gouvernement pluriel. Par contre le gouvernement dans lequel chacun s'exprime mais où dans le fond il y en a qui restent sur le quai ça ne me paraît pas du gouvernement pluriel. A la limite, je trouve qu'au niveau national ils ont du mal mais on arrive à ce que j'appelle le gouvernement pluriel, ce qui n'est pas, à mon sens, le cas ici.

Deuxième remarque à propos du canal Rhin-Rhône. Là aussi on nous disait que tout était décidé. Mais c'est quand même très différent pour le canal Rhin-Rhône parce qu'il a fallu un changement de majorité politique pour arriver à cela. Ici ce qui est grave comme l'a dit Mme WEINMAN, c'est qu'en réalité c'est les mêmes qui ont déjà voté le PDU et le SDAU, ils ne vont pas quand même se déjuger parce qu'alors là je ne comprends plus rien.

Troisième chose à propos de Chamonix, n'en déplaise à mon ami Jean, à Chamonix le Tribunal Administratif a dit que c'était un référendum illégal et je reconnais avec le Maire qu'il ne faut pas s'engager dans des voies dans lesquelles on n'est pas conforme à la loi parce que ça n'aboutit pas à grand chose. A Chamonix, contrairement à ce que vous pensez, d'une part les maires ont été assez prudents, c'est-à-dire les votes n'ont pas eu lieu dans les mairies des trois communes, ils se sont débrouillés pour les faire ailleurs, d'autre part et surtout maintenant les maires sont bien embêtés parce qu'ils ont engagé des crédits municipaux et ils vont avoir «des gens aux fesses» qui vont leur dire de rembourser.

Ensuite pour en venir au dossier, on voit bien comment se déroulent les choses, il y a votre épine dans le pied qui est la gare, qui est le désaccord entre deux éléments de la majorité avec une vraie divergence me semble-t-il. Il y a deuxièmement votre engagement public qui est : on fait un référendum. Et puis maintenant on est à la porte de sortie et la porte de sortie c'est une consultation qui n'a pas du tout la force d'un référendum. Je suis assez aussi pour la démocratie directe parce que comme on dit

quelquefois c'est le bâton derrière la porte, c'est-à-dire ça oblige les élus à faire attention à ce qui peut leur arriver si on recourt au référendum. La consultation n'a pas le même effet, même si pour moi comme je vous l'ai dit je trouve qu'elle est entachée de la même irrégularité que le référendum. Dans cette consultation, on voit bien une question qui est, me semble-t-il, à peu près claire, c'est la question 1. Là il y a quelque chose, les gens savent s'il faut dire cela ou cela et puis tout le reste ça fleure bon comme je vous l'ai dit, les questions subsidiaires, la consultation, en fait ce qu'on peut arriver à la limite à faire par d'autres méthodes et je trouve qu'en tout cas la démocratie directe, M. DAHOUI certainement est peut-être d'accord avec moi, n'est pas faite pour répondre à ces questions subsidiaires. C'est un peu la galvauder que de la faire par ce biais-là.

J'ajoute enfin parce que vous allez avoir beau jeu d'essayer de dire partout que nous ne sommes pas attachés à la démocratie consultative, à la démocratie participative, ce qui est faux, nous, ce que l'on veut, c'est que le débat public soit organisé. Tous systèmes dans lesquels les choses ne sont pas bien organisées ne donnent rien du tout. Ça donne cette démocratie pâteuse qui n'a pas vraiment grand sens. Alors Monsieur le Maire, moi je crois que dans le fond il faudrait se mettre un petit peu à regarder les choses en face et bâtir des choses sur du solide, c'est-à-dire on a un problème, on n'essaie pas de s'enfermer sur une solution qui est un peu douteuse, on prend de bonnes dispositions.

M. Bruno LEGEARD : Juste un mot parce qu'il me semble qu'on touche un des points essentiels de la question, un des points centraux qui est : est-ce que le problème est clos ou est-ce qu'il ne l'est pas ? C'est quand même de cela dont il s'agit et c'est vrai que vous répétez à l'envi, au moins une partie de l'opposition, que pour vous le problème est clos. Moi il me semble qu'au contraire on est dans une situation dynamique qu'on a vue à Dijon lors du débat sur l'implantation de la gare, à quel endroit autour de Dijon fallait-il la mettre et finalement donc elle est dans Dijon. On l'a vu sur l'Ouest autour de villes et il me semble qu'on est dans un moment où aujourd'hui collectivement on avance, ce n'est pas tout d'un coup il y a des oppositions et puis les choses sont irréversibles, statiques comme M. POCHARD a l'air de vouloir le dire, elles ont été pensées et puis le temps se serait arrêté. Non ce n'est pas cela, c'est qu'aujourd'hui on prend conscience des enjeux territoriaux des grands modes de déplacements, des infrastructures de type TGV, la façon dont ils pèsent sur les schémas de développement et de déplacement urbains. Tout cela fait que, il me semble collectivement et à l'échelle de la nation, on est maintenant sur une évolution. Peut-être que je prends mes désirs pour des réalités mais il me semble quand même que les choses sont dynamiques sur le fait que faire des gares betteraves ce n'est pas la solution et on n'est pas aujourd'hui statique. Cette consultation va redonner de la force aussi je l'espère à l'exécutif bisontin pour repeser sur ce débat-là dans la mesure où le projet n'est pas financé, où les choses ne sont pas conclues. On est en mesure de participer à cette évolution des choses et à ce frémissement. Le point important, c'est ce caractère dynamique et le fait que par cette consultation, bien que le débat n'ait pas vraiment eu lieu je veux dire dans les aspects consultation, vous le dites et chacun le dit ici, on participe d'un mouvement un peu collectif d'évolution sur ces questions-là.

M. Pascal BONNET : J'ai compris que le Maire est plutôt favorable, d'après ce que vous avez toujours dit à Besançon-Auxon en liaison avec la gare multimodale de Besançon-Viotte et les Verts attendent de la consultation de mettre le Maire en minorité dans la ville.

M. LE MAIRE : Je ne suis pas surpris car je m'attendais bien à ce type de débat. D'ailleurs M. POCHARD le promettait depuis longtemps, il me disait attendre avec impatience pour voir comment j'allais m'en sortir. Je dirais que c'est de bonne guerre mais de grâce arrêtez de dire que nous ne sommes pas unis. Ce qui vous gêne justement c'est que nous soyons divers, je crois que beaucoup l'ont dit ici ce soir nous sommes surtout unis et unis sur les grands problèmes. Alors vous nous dites qu'on n'est pas un gouvernement pluriel. Vous verrez que sur la quasi totalité des projets nous allons travailler ensemble et vous avez pu constater ce soir qu'ensemble nous avons déjà fait beaucoup de choses et beaucoup de bonnes choses.

Alors je comprends que vous soyez gênés parce qu'au fond je vous connais bien, vous les représentants de l'opposition. Vous êtes d'accord avec la position que j'ai défendue pendant la campagne mais vous ne pouvez pas le dire parce que vous voulez trouver un moyen pour entrer en opposition, pour vous singulariser, pour faire parler de vous. Alors peut-être que nous vous avons offert ce moyen, tant pis ça participe là aussi au débat public qu'appelle M. ROSSELOT de ses vœux.

Par rapport à ma position, qu'elle soit claire. Je suis pour le TGV car nous en avons besoin pour le développement économique de notre ville, de notre agglomération et de notre région. Donc je suis très clairement pour le TGV. Arrêtez de dire aussi que c'était une mascarade pour ne pas dire autrement et que nous avons trompé les électeurs. Dans le document que nous avons distribué avant le second tour, nous avons dit que nous étions différents, que nous avions des analyses divergentes, nous l'avons dit et pendant toute la campagne avec Martine BULTOT dans nos réunions le soir, Martine BULTOT et Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA répétaient qu'elles n'étaient pas d'accord. Les Bisontins le savaient et c'est en toute connaissance de cause qu'ils nous ont élus et très largement élus. Alors n'essayez pas de remettre en cause ce vote des Bisontins par des arguties parce que ce que vous dites ce sont des arguties.

Par rapport à la gare Viotte, on a tout entendu. Je ne sais pas qui dit cela mais la gare Viotte ne va pas être déplacée. La position que je défends avec un certain nombre de vos amis, quelle est-elle ? Ce n'est pas de tuer la gare Viotte, c'est au contraire de la renforcer. Voyez ce document qui est signé par l'AREP, ce document qui est financé par le Département, par la Région, par RFF, par la SNCF, par l'Agglomération, par la Ville de Besançon, comment s'appelle-t-il ? Pôle multimodal de la Viotte. Nous allons prochainement proposer à nos partenaires ceci et la gare Viotte que certains disent que nous voulons tuer, voilà ce qu'elle sera dans quelques années, voilà les deux quais TGV, voilà les deux rames avec les TER, voilà la gare autoroutière qui permettra d'aller directement du bus de la CAGB à l'autogare. Voilà l'esplanade de la gare complètement reconfigurée, en jaune orange les lignes de transport en site propre qui vont desservir cette gare, ici la place des parkings souterrains pour le parking de proximité, ici la partie supérieure qui permettra l'accès directement depuis la rue de Vesoul à la gare Viotte et le passage souterrain qui permettra de rejoindre les cars TGV. Oui, ce que le Maire souhaite, c'est qu'on développe la gare de Besançon, la gare Viotte, la gare TGV. C'est notre volonté, et nous allons investir ensemble dans les années à venir sur 7 - 8 ans au moins 400 à 500 millions de francs, quasiment un demi-milliard de francs pour le développement de la gare Viotte. Alors si dans cette salle il y en a encore qui ont le culot de dire que le choix c'est Auxon-Viotte, je dis en pesant mes mots que ce sont des menteurs. Nous ne voulons pas, je ne veux pas tuer la gare Viotte. Par contre, nous avons une différence d'analyse avec Eric ALAUZET et ses amis que je comprends. Nous, nous voulons que la gare Viotte soit une grande gare multimodale où arriveront aussi, j'ai oublié de le dire, les taxis mais nous voulons en complément la gare d'Auxon qui va permettre d'avoir des trains supplémentaires, de renforcer encore la desserte de Besançon. Elle évitera aussi que des trains, et là c'est une divergence que j'ai avec mes amis Eric ALAUZET ou Martine BULTOT, que des TGV qui ne s'arrêtent pas à Besançon passent dans la ville. Ces arguments-là vous les connaissez, donc la gare Viotte nous voulons la développer. Eric et ses amis pensent qu'effectivement on peut faire ce développement uniquement sur la gare Viotte. Ils le disent clairement, sincèrement mais moi tout aussi sincèrement je pense qu'on ne peut pas aller dans cette direction. Comme l'a très bien dit Françoise PRESSE les financements ne sont pas bouclés et je pense qu'il ne faut pas que nous prenions de retard parce que je l'avais dit aussi dans nos travaux de campagne, je ne serai pas le Maire qui fera perdre le TGV à Besançon. Je ne veux pas que des retards, que des attermoissements fassent en sorte que devant nous passe le Lyon-Turin ou que devant nous passe le TGV Aquitaine ; c'est la raison pour laquelle il faut que nous allions vite.

Il y a une différence aussi avec le canal, c'est que ce canal, beaucoup ici n'en voulaient pas et moi non plus je n'en voulais pas et on ne l'a pas fait. Personne ici, vous n'avez jamais entendu Eric ALAUZET ou mes amis Verts dire qu'ils ne voulaient pas du TGV, là est la différence. Nous ne voulons pas la mort ici

du TGV pas plus Jean-Louis FOUSSERET que les Verts. Mais ça je ne l'ai jamais entendu dire ! Nous voulons le TGV, nous avons une divergence sur la gare, la question qu'il faut poser c'est : voulez-vous une gare TGV Viotte multimodale ou une gare TGV Viotte multimodale avec en complément une gare à Auxon ? C'est ça la vraie question. Et moi je dis que je veux et la gare Viotte à Besançon et la gare d'Auxon parce que cela nous permettra d'avoir ce que nous n'avons pas actuellement dans le cadre d'un vrai TGV Rhin-Rhône des Marseille-Strasbourg, deux par jour et je suis en train de négocier avec la SNCF pour augmenter de façon significative, c'est-à-dire deux TGV de plus au départ de Besançon. Pour l'instant, nous avons la certitude qu'il y a encore 6 TGV à Besançon. Avec la SNCF, nous venons d'en regagner 2 par le prolongement de la ligne de TGV Dijon-Dole. Plutôt que garer le soir les trains à Dole, on viendra les garer à Besançon. On évitera ainsi, et ça c'est du développement durable, de construire à Dole des équipements qui existent à Besançon et nous aurons encore un TGV dans chaque sens supplémentaire. C'est ce dont je suis en train de discuter avec RFF, nous sommes donc à 4 au lieu de 5 plus un ou deux Strasbourg-Marseille qui n'existent pas actuellement, plus, je vous dis cela de tête, un TGV à la gare d'Auxon. Nous aurons la chance, et c'est une chance pour notre économie, d'être une grande capitale régionale qui sera remarquablement desservie par des TGV. Voilà ma position mais j'entends bien qu'Eric ALAUZET et ses amis ou Martine BULTOT ne sont pas d'accord là-dessus mais nous allons en débattre. Est-ce qu'on doit avoir peur du débat public ? Et lorsque vous dites Monsieur POCHARD que c'est de l'argent qui est gâché, je ne suis pas d'accord, on ne gâche jamais de l'argent quand on consulte la population. M. LAMBERT a parlé quartiers, eh bien c'est vrai on saura quartier par quartier si les habitants de Palente, des Orchamps ou de Clairs-Soleils par exemple sont pour plus ou moins de bus au centre-ville, s'ils n'en veulent plus et là j'en doute, on saura la place qu'on doit donner aux vélos dans la ville et ça m'intéresse. Nous saurons si les habitants de Saint-Ferjeux veulent plus de zones piétonnes au centre-ville parce que le centre-ville appartient à tout le monde, il appartient à ceux qui y habitent mais aussi à l'ensemble des Bisontins. Donc vraiment cela m'intéresse.

Monsieur POCHARD a parlé de l'utilisation irrégulière des listes électorales. Vous pensez bien que j'ai pris la précaution de montrer mes questions au Préfet, car je n'ai pas envie de tomber dans l'illégalité. J'ai demandé au Préfet, à la Direction des Collectivités Locales, à la Commission Informatique et Libertés, si nous pouvions utiliser les listes électorales. Il m'a été répondu favorablement. Le Préfet m'a répondu par écrit qu'on pouvait aussi utiliser les enveloppes T, c'était un bon moyen de consultation. Parce que ce n'est pas de la mascarade, le vote sera anonyme mais il sera validé sur les listes. J'ai pris le maximum de précautions parce que je ne veux pas tomber dans l'illégalité.

Je n'ai pas compris ce que M. ROSSELOT a dit et j'ai l'impression d'ailleurs que je ne suis pas le seul. Vous parlez beaucoup de débat public eh bien moi je n'ai pas peur du débat public. J'aime aller me confronter dans les quartiers et je crois que là on va avoir une vraie consultation à l'échelle de cette ville et ça m'intéresse. Vous dites que vous n'allez peut-être pas participer à notre envoi, je le déplore. Vous dites aussi que le Maire a reculé, a changé de position. Je n'ai pas changé de position, ma position a toujours été la même depuis le début. Ressortez les premiers tracts que nous avons édités, j'y disais ce que je dis aujourd'hui. Il y a une remarque que vous pouvez faire, c'est qu'on s'est mal expliqué parce que beaucoup, même ma mère m'a dit «alors mon grand tu veux supprimer la gare Viotte ?», j'ai été obligé de lui expliquer que non. Ce n'est pas très gênant pour elle puisqu'elle ne prend pas très souvent le TGV mais un certain nombre de personnes ont été très fortement troublées parce qu'elles pensaient qu'on allait supprimer la gare Viotte. Non, nous n'allons pas supprimer la gare Viotte, nous allons la renforcer. Donc moi je n'ai pas changé de position. Et puis Monsieur LAMBERT la gare Viotte ne va pas devenir la gare de Baume-les-Dames, ce document-là avec l'ensemble de ces plans, avec l'ensemble de ces scénarios qui sont ici, avec en coupe le positionnement des différentes voies de circulation, tout cela n'est pas du «bidon». C'est pour cela d'ailleurs qu'on vous a demandé 97 500 F ce soir pour faire établir un scénario qui reprenne les dispositions des autres. Il y a donc une vraie volonté de la Ville, de la majorité de développer la gare Viotte.

Je considère effectivement, à une période où on veut éviter qu'il y ait trop de voitures au centre-ville pour combattre l'effet de serre, que les habitants de Saint-Claude ne doivent pas venir s'entasser dans la rue de Vesoul et qu'ils aillent directement à Auxon, dans une gare d'agglomération ne me gêne pas trop. Je rappelais il y a deux jours dans une conférence de presse que notre excellent ancien collègue Jean DEFTRASNE m'a donné des textes traduisant la levée de boucliers qu'il y a eu contre la création de la gare Viotte alors qu'on avait la gare de la Mouillère ! Il faut donc quelquefois oser et nous oserons.

Nous allons prochainement remettre ici dans cette salle l'Ordre du Mérite à quelqu'un que vous connaissez, c'est André REGANI. Rappelez-vous ce qu'a subi André REGANI lorsqu'avec Jean MINJOZ ils ont mis en place le plan de circulation qui supprimait notamment la circulation dans la Grande Rue. Qu'en serait-il aujourd'hui si on continuait à circuler dans la Grande Rue ? La ville serait asphyxiée. Les commerçants qui ne voulaient pas de ces rues piétonnes, en réclament partout maintenant. Je pense que, responsables de cet exécutif, nous ne pouvons pas priver Besançon de chances de développement et ce développement de Besançon passe par deux choses, par une gare Viotte, une grande gare multimodale confortée et une autre gare à Auxon qui sera une gare d'agglomération où passeront ces TGV.

Mme Françoise BRANGET : Une réflexion qui ne sera pas polémique et qui ira dans votre sens, Monsieur le Maire. Nous sommes entrés il y a quelques mois dans une logique d'agglomération et si je ne me trompe, Auxon fait partie intégrante de l'agglomération. Aussi je n'aime pas qu'on dise qu'Auxon est une gare betterave.

M. LE MAIRE : J'ai dit cela moi ?

Mme Françoise BRANGET : Non, ce n'est pas vous qui le dites, c'est M. LEGEARD. Nous sommes dans une logique d'agglomération et il est logique dans une agglomération de 170 000 personnes que nous ayons deux gares. Je trouve donc qu'on a ici un débat égoïste parce que nous ne pensons pas suffisamment à la périphérie et justement aux autres communes de l'agglomération.

M. LE MAIRE : Donc vous êtes bien d'accord avec moi ?

Mme Françoise BRANGET : Je suis complètement d'accord avec vous, on l'a toujours été d'ailleurs.

M. LE MAIRE : Alors si vous êtes d'accord avec moi, pourquoi ne voulez-vous pas participer à ce débat ?

Mme Françoise BRANGET : Je dis simplement que le débat n'est pas utile et la consultation entretient un flou artistique mais nous sommes d'accord depuis le début, c'est tout.

M. LE MAIRE : Je note avec intérêt, mais je le savais déjà Madame BRANGET, que vous êtes d'accord avec moi là-dessus et j'aimerais que l'on puisse un jour sortir de ces débats stériles gauche/droite et que plutôt de dire que vous ne voulez pas participer à la consultation ou d'appeler au boy-cott ou autre chose, vous nous disiez que vous êtes d'accord avec une des deux solutions, je crois que vous y gagneriez en crédit. Vous ne seriez pas décredibilisés pour autant parce que ça prouverait au moins à tous ceux qui doutent de la politique et des politiques que quand il y a des sujets qui sont utiles on peut être d'accord et ça ne me gênerait pas.

Mme Françoise BRANGET : La polémique vient de chez vous là.

M. LE MAIRE : On s'est exprimé tous ensemble. Eric ALAUZET vous a fait part de nos divergences mais ça ne nous empêchera pas demain de travailler ensemble. Vous n'imaginez pas que je vous ai proposé de l'élire aujourd'hui en tant qu'adjoint, pour s'étriper demain. Non je sais qu'avec lui j'aurai comme avec Bruno LEGEARD un Adjoint de qualité avec qui je pourrai débattre, il ne sera pas toujours d'accord avec moi c'est vrai, je ne serai pas toujours d'accord avec lui mais on sera d'accord sur l'essentiel.

Juste un mot quand même à mon excellent ami Sébastien MAIRE qui dit que le débat n'aurait pas eu lieu si les Verts n'étaient pas là. Si, il aurait eu lieu pour une raison simple, parce que c'était un engagement que j'avais pris dans la campagne et je tiens mes engagements.

Pour terminer avec Mme WEINMAN, vous avez parlé de BVV, figurez-vous qu'on y a pensé et quand M. POCHARD dit que c'est illégal de consulter comme cela, je regrette qu'il n'ait pas fait cette remarque au Président du Conseil Général qui a fait quelque chose de ce type et n'a pas considéré que c'était illégal. La différence, Madame WEINMAN, c'est que des feuilles distribuées par BVV ou distribuées dans les boîtes aux lettres, cela permet quand même quelque part le bourrage des urnes. Mais si ! Monsieur LAMBERT, ça permet le bourrage des urnes parce que vous ne pouvez pas pointer, sans référence, c'est impossible. Il suffit effectivement de récupérer tous les tracts de la famille ou prendre les tracts posés par le distributeur auprès des boîtes aux lettres et vous pouvez aisément bourrer les urnes !

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : Je n'ai pas l'habitude de parler longuement et ce sera comme d'habitude. Je crois qu'il ne faut pas tout confondre. En fait, il y a deux problèmes, un de fond et un de forme. Quand je vous entends essayer de ramener les choses à notre rencontre en nous provoquant et en disant que nous avons changé d'avis, j'en suis quand même assez surpris parce qu'on n'a jamais changé d'avis depuis le départ.

M. LE MAIRE : Je n'ai pas dit cela.

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : On a quand même toujours tenu la même ligne et si ici des gens n'ont pas promis des choses qui n'étaient pas applicables, c'est quand même bien nous. Depuis le début, on a suivi une option de fond qui était sensiblement la vôtre, c'est-à-dire que depuis le départ nous sommes tout comme vous pour les deux gares et pour qu'elles fonctionnent mieux qu'aujourd'hui, la gare Viotte, et que cette nouvelle gare de Devecey soit une gare qui vienne en supplément. J'aimerais quand même vous rappeler qu'il y a plus de 75 % des Bisontins qui ont voté au premier tour pour des listes qui ont défendu ces options, donc c'est déjà un point.

Le problème de forme posé notamment par Marcel POCHARD, c'est qu'on sera désavoué pour ce référendum tel qu'il est envisagé aujourd'hui ou cette consultation, appelons cela comme on le veut, puisque de toute façon n'importe quelle juridiction en reviendra à dire qu'il s'agit d'un référendum. Vous avez commencé aujourd'hui votre « mea culpa » en début de séance en disant que vous ne saviez pas que c'était illégal, ce qui n'a rien d'honteux d'ailleurs parce qu'on ne peut pas tout savoir, moi-même, tout le monde, Marcel POCHARD ne sait certainement pas tout.

M. LE MAIRE : J'espère pour lui qu'il a encore des choses à apprendre, sans quoi la vie serait triste.

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : Mais je pense intimement qu'à votre place, il aurait quand même été plus adroit de faire comme vous avez commencé ce soir, d'admettre que vous aviez fait une erreur et qu'à la suite de cela, la seule solution qui était peut-être possible -parce que celle que vous envisagez n'est pas bonne, de même qu'une consultation à travers BVV où l'on peut arriver à n'importe quel extrême- et qui pourrait peut-être sauver un peu les choses, c'est de commander un sondage qui soit sérieux et qu'on écoute ce sondage. Et à mon avis, je pense que les Bisontins comprendraient si vous leur expliquiez bien que vos promesses vous les avez peut-être faites un peu rapidement ou pour des raisons

ou d'autres. Que peut-on faire de plus aujourd'hui ? Le mieux est de sauver les meubles et dans ce cas-là je pense que le sondage est la seule solution qui sera légale et qui pourra peut-être être reconnue par tous.

M. LE MAIRE : Je continue à dire que la consultation est légale, j'ai des assurances dans ce sens.

M. Bernard LAMBERT : Monsieur le Maire, je reste étonné par le nombre impressionnant de questions prévues dans le questionnaire. Je crois qu'il faut alléger le document tel qu'il est présenté.

M. LE MAIRE : Je vous arrête car vous ne voulez pas de ce document. Lorsque vous êtes venu me voir dans mon bureau, je vous ai proposé de travailler ensemble par rapport à cela. C'est vrai, nous nous sommes rencontrés un soir de concert, ce qui a privé certains d'entre vous de concert, n'est-ce pas Madame BRANGET ? Donc je vous ai proposé de travailler avec nous à la rédaction de ce document comme j'ai travaillé avec mes amis Verts ou l'AREV. Il n'est pas encore trop tard pour le faire mais vous ne pouvez pas dire que vous voulez modifier des questions à partir du moment où vous dites que ce référendum vous n'en voulez pas, il faut être aussi quelque part cohérent. Ou vous voulez amender ces questions, les enrichir comme on dit et moi je suis prêt à travailler avec vous à cet enrichissement mais il faut vous mettre d'accord parce que vous m'avez quitté l'autre soir en disant on va participer puis le lendemain vous ne participiez plus en disant toutefois que vous étiez plutôt favorable. Cela dit, chacun a le droit de changer d'avis.

M. Bernard LAMBERT : Monsieur le Maire, ce n'est pas un référendum c'est une consultation écrite nonobstant le fait que notre position on la donnera tout à l'heure, je peux quand même émettre un ou deux vœux sur la lourdeur des questions d'une part, et d'autre part posez, Monsieur le Maire de grâce des questions pertinentes du type êtes-vous pour la gratuité de l'autoroute entre la sortie Châteaufarine et Marchaux par exemple ?

M. LE MAIRE : Ça, tout le monde va dire oui ! Voulez-vous être riche et en bonne santé ou pauvre et malade, la réponse est connue d'avance !

M. Bernard LAMBERT : Monsieur le Maire, je vous rappelle qu'il y a une municipalité voisine de la vôtre, Montbéliard, qui obtenu la gratuité sur une partie du réseau autoroutier, l'autoroute A36 et cela lui permet de décongestionner ainsi la circulation intérieure de la ville. Autre suggestion de question : parler de la sécurité sur le boulevard Nord où il y a un certain nombre de difficultés pour circuler, vous pouvez aussi poser la question afin que les Bisontins puissent se prononcer.

M. LE MAIRE : Mon cher ami, vous êtes en train de dire qu'il y a trop de questions et vous en rajoutez. Pour certaines, on connaît la réponse.

M. Bernard LAMBERT : Non, je propose de substituer deux questions à d'autres.

M. LE MAIRE : Votre question sur la gratuité, tout le monde connaît notre position. On a déjà dit qu'il fallait qu'on l'étudie et qu'effectivement c'était une bonne idée. Je me suis déjà exprimé à trois ou quatre reprises sur ce sujet-là.

M. Eric ALAUZET : Puisque le débat de fond a été lancé, j'y viens aussi. Deux petites choses avant, c'est qu'évidemment il fallait que ce référendum, cette consultation ait lieu au niveau de l'agglomération, ce n'est pas possible mais c'est aussi le mode de désignation des délégués à l'agglomération qui empêche ce genre de chose. La désignation au second niveau fait qu'on ne peut pas avoir d'accord politique comme on en a eu à la Ville de Besançon. S'il y avait une élection au premier degré, on aurait pu imaginer un accord politique du type de celui qu'on a eu à Besançon pour avoir un référendum mais on peut inviter les maires des communes périphériques, les conseils municipaux à organiser parallèlement à la Ville de Besançon une consultation de ce type.

Je veux dire à M. POCHARD qui a tout à l'heure laissé paraître quelques menaces sur le fait qu'il pourrait déposer un recours -il le sait mieux que moi, il est plus averti que moi de ces questions-là- que votre recours n'aboutirait pas. Seul celui du Préfet aboutirait puisque vous seriez, vous, obligé d'avoir deux bonnes raisons, c'est-à-dire la non compétence qui pourrait se défendre mais surtout la menace à l'ordre public, ce que vous n'auriez pas. Le Préfet, lui peut se contenter d'une seule des deux possibilités pour déposer un recours.

M. Marcel POCHARD : A Chamonix, ça s'est passé comme cela. Le Préfet n'a pas voulu faire de recours, il y a eu un recours d'un certain nombre de personnes et le Tribunal s'est prononcé au fond tout de suite dans le délai de deux mois et d'une semaine.

M. Eric ALAUZET : Ce que je vais dire sur le fond surtout, c'est que les choses sont extrêmement claires sur le TGV. Pour moi le document de référence, celui qui explique comment on va construire ce TGV, c'est le document qui a été soumis à l'enquête publique et là les choses sont extrêmement claires. Il ne faut pas tourner autour du pot, c'est 1 100 000 voyageurs à Auxon et 250 000 à Viotte, cela veut dire que trois fois sur quatre on prend le TGV à Auxon, ça c'est incontestable. Alors, pour le reste, on peut avoir des promesses, on peut faire évoluer le dossier et je remarque d'ailleurs que depuis deux, trois ans, depuis 1998, depuis que la pression monte, eh bien il semblerait que la Ville de Besançon arrive à obtenir un certain nombre de choses, ne serait-ce que le raccordement vers l'Ouest, vers Mulhouse, ne serait-ce que tous ces aménagements. Du coup cela crée une espèce de stimulation et on essaie d'améliorer cette gare Viotte. Donc tout cela c'est très utile et vous verrez que ce référendum, cette consultation aura de l'intérêt parce que si ma position l'emporte mais qu'au bout du compte la gare d'Auxon se faisait quand même, eh bien vous verrez que ce sera néanmoins important pour Besançon et que cela nous permettra d'obtenir des choses. Mais quand on voit les chiffres et qu'on se dit qu'une fois sur quatre ce sera à Viotte et trois fois sur quatre ce sera à Auxon -Jean-Louis je t'ai vu brandir dans une réunion publique à Battant ces chiffres-là en les critiquant- donc tu les connais aussi bien que moi, cela veut dire quoi ? Que c'est bien la gare Viotte qui est complémentaire de celle d'Auxon et non pas l'inverse.

Alors on dit, et c'est là qu'il y a une grosse divergence entre nous, on dit qu'on ne veut pas encombrer la rue de Vesoul de voitures et que ce sera plus facile d'aller en voiture à Auxon. Mais enfin bon sang ce n'est pas cela qu'on veut ! Ce n'est pas précipiter les gens dans les voitures ! C'est offrir au maximum aux gens un service performant de transport collectif et train. Ne raisonnons pas avec la voiture, on est à l'inverse du développement durable. Donc ça c'est des arguments qu'on ne peut pas entendre.

Encore une chose, il n'y a pas une seule ville en France qui dise «vous voulez nous mettre une gare en ville, nous on préférerait qu'elle soit à la périphérie», ça n'existe pas. Toutes les villes se battent pour amener les gares en ville, Dijon l'a obtenue, Mulhouse aura sa gare en ville, Strasbourg aussi, le Préfet GUEANT, notre ancien Préfet qui est maintenant en Bretagne, a annoncé au printemps que les gares périphériques initialement prévues à Laval et au Mans seraient en ville, les Espagnols viennent de financer le TGV jusqu'à Perpignan la partie française pour qu'il soit en ville parce que les Français ne voulaient pas le mettre en ville, Nîmes et Montpellier sont en train de se battre pour avoir leur TGV en ville avec un contournement, ça règle complètement le problème des TGV qui ne s'arrêtent pas parce qu'ils passeraient à la périphérie. Enfin je veux bien entendre l'argument, même si je ne suis pas d'accord, que c'est trop tard on ne peut rien faire mais je ne veux pas entendre l'argument : c'est mieux à l'extérieur, ça n'existe qu'à Besançon et ça ce n'est pas possible.

M. LE MAIRE : Simplement pour terminer parce que je crois que maintenant il faut que l'on termine, il y a aussi une divergence entre Eric ALAUZET et moi, c'est que quand il dit qu'il faut effectivement aller dans le sens des transports en commun, bien sûr nous sommes tous d'accord là-dessus, c'est même le sens du PDU mais j'ai quand même la faiblesse de croire que lorsque l'on va prendre le TGV, lorsque l'on part en voyage avec sa famille, avec ses valises, et une enquête réalisée par la SNCF le prouve, ce que

souhaitent les voyageurs potentiels c'est d'avoir des parkings autour des gares pour venir avec leur voiture. Quand vous partez avec vos enfants et les bras chargés de bagages, s'il y a un parking pour vous garer à proximité, on va s'y garer pour prendre le TGV. Cela ne veut pas dire que nous n'allons pas développer encore dans le cadre du PDU les parkings relais, bien sûr qu'il faut aller dans ce sens-là mais est-ce que vous pensez qu'en prenant le TGV très tôt le matin on va prendre les navettes et les transports en commun ? Eh bien, on va céder malheureusement à la facilité, on viendra effectivement à la gare en voiture et on encombrera les parkings près des gares. C'est ça la réalité, Eric et on ne va pas l'aggraver parce que je pense qu'on va voir les choses différemment et certains iront à la gare d'Auxon, ça ne posera plus de problème. Avec la gare de Dijon, il faut arrêter car s'il y a des choses que j'accepte, il y en a d'autres que je n'accepte pas. Eric tu l'as très honnêtement dit et je t'en remercie, si les choses ont évolué, si nous avons obtenu ce «y» qu'on appelle chez nous dans notre jargon le «y ROY», excusez-moi chers amis Verts mais ce n'est pas votre combat qui a fait que nous l'avons obtenu, admettons même qu'on l'ait fait ensemble, ce que je sais c'est qu'un samedi matin je suis allé avec la Ministre alors Députée, Paulette GUINCHARD-KUNSTLER et notre collègue Jean-Claude ROY. Et des journalistes qui sont ici s'en souviennent et nous sommes allés parce que Jean-Claude un jour m'a dit : écoute c'est quand même idiot, on a un tunnel qui arrive au centre de la ville et il n'est pas utilisé, il faut que je t'emmène faire un tour en draine pour le voir. On a fait venir une draine de Dijon par une association qui les collectionne parce qu'il n'y en a plus à Besançon, et nous sommes allés sur place. On a aussi emmené le Préfet, le Maire était là, notre regretté collègue Gérard BOICHON aussi. Suite à cette visite, un entretien a eu lieu chez M. le Préfet au cours duquel nous lui avons demandé de mettre ce «y» et nous l'avons obtenu. Vous pouvez ressortir les documents, il n'existait pas donc nous nous sommes battus pour cela. Je conteste effectivement les chiffres de la SNCF parce qu'elle-même admet que les trains qu'elle prévoit dépendront de leur fréquentation. C'est le même principe que lorsqu'on supprime des bureaux de poste dans un pays ; pourquoi le fait-on ? Parce que plus personne ne l'utilise mais si nous avons une gare attractive à la gare Viotte, la SNCF qui est avant tout un service public mais avec un aspect commercial veut rentabiliser et s'il y a de la clientèle pour le TGV elle en ajoutera. Quand on dit qu'à la gare Viotte, il n'y a plus personne, est-ce que vous pensez vraiment une seconde et sérieusement que l'Etat, la SNCF et RFF, il n'y a pas «plus près de ses sous» que RFF, est-ce que vous imaginez qu'ils vont mettre quasiment un demi milliard pour une gare où il n'y aurait personne ? Non, mon cher Eric, là je ne suis pas d'accord avec toi, je ne veux pas essayer de te convaincre mais si ce projet-là est en train de voir le jour avec la Région et d'autres partenaires, c'est parce qu'il y a potentiel à la gare Viotte et nous allons la développer et nous aurons aussi la gare d'Auxon parce que je pense quand même que les 70 - 75 % qu'évoquait notre collègue BONNET ils existent.

J'appelle à la mobilisation pour que toutes celles et tous ceux qui considèrent qu'il vaut mieux deux gares qu'une envoient leur bulletin. En plus, l'intérêt du bulletin T, c'est que ça permettra aussi à un certain nombre de personnes qui ne se seraient pas déplacées, de voter, par exemple les personnes âgées, les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer. Et puis aussi ce projet que nous soutenons parce qu'on parle beaucoup de la gare d'Auxon et de la gare Viotte, n'oublions pas qu'entre autres ce «y ROY» comme je l'appelle, on peut même dire ROY JEANNIN pour être objectif même si nous avons des divergences avec lui, il va aussi permettre la branche Sud dont personne ce soir n'a parlé, or c'est quelque chose d'essentiel parce qu'un TGV Rhin-Rhône sans branche Sud ce n'est plus un TGV Rhin-Rhône, c'est effectivement un Belfort-Paris et nous ce que nous voulons c'est un TGV Rhin-Rhône.

Maintenant, comme on m'a reproché de vouloir utiliser les deniers publics d'une façon indue, nous allons voter et je n'engagerai ces dépenses que si bien sûr le Conseil Municipal m'y autorise. Donc je vous pose la question : est-ce que vous autorisez le Maire à consulter la population sur la problématique large des transports, y compris sur le problème des TGV ou est-ce que vous refusez que l'on consulte le peuple bisontin ? La majorité de l'assemblée y étant favorable, j'engagerai donc ces dépenses en votre nom parce que, je le répète, je suis intéressé par l'avis de nos concitoyens. Je vous remercie de ce débat qui a

été long, important mais de bonne tenue, il n'y a pas eu de dérapage, je vous en remercie et au moins cela a permis de préciser les choses».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ce rapport et ces propositions à la majorité, 12 Conseillers votant contre.

Récépissé préfectoral du 2 octobre 2001.

Délibération annulée par décision du Tribunal Administratif de Besançon du 14 février 2002.